



YOWERI MUSEVENI A ÉTÉ ACCUEILLI HIER À L'AÉROPORT PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le Président ougandais entame une visite d'Etat en Algérie

P.3



IL SUCCÈDE AU GÉNÉRAL ABDELAZIZ NOUIOUET CHOUITER À LA TÊTE DE LA DIRECTION CENTRALE DE LA SÉCURITÉ DE L'ARMÉE

Le colonel Mahrez Djeribi nouveau DCSA par intérim

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 12 MARS 2023 // N°512 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

PRÉPARATIFS
DU RAMADHAN :
LE MINISTRE DU
COMMERCE
MET TOUS LES ATOUTS
DE SON CÔTÉ

**L'épreuve
du feu
pour Rezig**

LIRE EN PAGE 3



RESTRICTIONS SUR
LES VISAS PAR LE CONSULAT
DE FRANCE À ALGER

**Faut-il s'appeler
Amira Bouraoui
pour en
bénéficier ?**

P.3

IL SERA REÇU PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Josep Borrell en visite à Alger

P.4

L'ÉDITORIAL DE LA REVUE MILITAIRE EL DJEICH
N° 716 DE MARS 2023

**L'Algérie déploie une diplomatie
active pour la paix dans
le voisinage**

P.3

DE PLUS EN PLUS MAL DANS SA TRÉSORERIE

**Le Maroc sollicite le FMI pour une
ligne de crédit modulable**

P.3

LE MINISTRE EN CHARGE DU SECTEUR EN PARLE

**Industrie : l'Exécutif vole
au secours des entreprises
défaillantes**

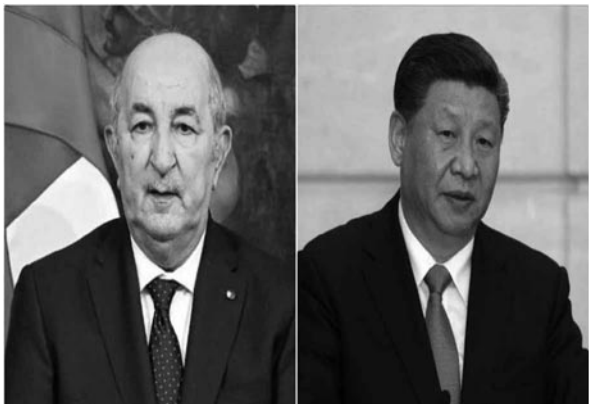
P.6



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FÉLICITE SON HOMOLOGUE CHINOIS APRÈS SA RÉÉLECTION

POURSUIVRE LE TRAVAIL DE CONCERT POUR CONSOLIDER LE PARTENARIAT STRATÉGIQUE GLOBAL

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a adressé vendredi un message de félicitations au président de la République populaire de Chine Xi Jinping à l'occasion de sa réélection à la tête du pays par l'Assemblée nationale populaire chinoise, indique un communiqué de la présidence de la République. Dans ce message, il est notamment question de « poursuivre le travail de concert pour consolider le partenariat straté-



gique global et le porter à des niveaux supérieurs qui puissent refléter les aspirations de nos peuples amis et concrétiser leurs intérêts communs», dit le président Tebboune.

L'ARTISTE ALGÉRIEN ADLANE SAMET EXPOSE À LA FOIRE DES ARTS DE TOKYO

Le plasticien algérien Adlane Samet expose ses œuvres à la Foire des Arts de Tokyo (Japon), un des plus importants événements dédié aux arts contemporain en Asie, inaugurée vendredi et qui se poursuit jusqu'au 12 mars, a-t-on appris auprès de l'artiste. Adlane Samet participe à cette foire avec sa galerie d'art "Over The Influence" qui propose à Tokyo un catalogue d'une dizaine d'artistes d'Australie, du Canada, de France, ou encore des Etats-Unis. Mêlant un expressionnisme brut et enfantin à un univers mythique, Adlane Samet propose deux toiles à cette manifestation, "Fear" (peur) et "The Cursed Flute" (La flûte

maudite). Né en 1989 à Alger, Adlane Samet est diplômé de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger. Il compte à son actif plusieurs expositions collectives en Algérie et en Europe. Ses œuvres et son univers atypique l'avaient mené en 2016 à participer à sa première foire internationale en plus d'avoir organisé la même année à Alger son exposition individuelle "Regard's". Depuis, le plasticien sillonne les galeries d'art et les foires spécialisées dans des pays comme la Belgique, la France, le Royaume-Uni, ou encore la Suède.

QUAND BENZEMA TRAITE DESCHAMPS DE « CLOWN » ET DE « GRAND MENTEUR »

En réponse aux propos de Deschamps sur le départ de KB9 de la Coupe du monde 2022 au Qatar, Karim Benzema a traité le sélectionneur des Bleus de « clown » et de « grand menteur ». Le sélectionneur de l'EDF a accordé des entretiens à plusieurs médias dans lesquels il revient, notamment, sur le départ de l'attaquant pendant la Coupe du monde au Qatar, qui avait dû quitter le groupe en raison d'une blessure. Les propos de DD ne correspondent manifestement pas à la version du Ballon d'Or. Lors de ces interviews, « DD » revient notamment sur un épisode encore entouré de nombreuses zones d'ombre : la blessure de Karim Benzema, quelques heures à peine avant l'entrée en lice des Bleus à la Coupe du monde 2022 au Qatar. Sources d'interrogations : les conditions dans lesquelles l'attaquant Ballon d'Or avait alors

quitté le groupe France, dans la nuit du 19 au 20 décembre, presque en catimini. Personne ne serait venu lui dire « au revoir »... Et d'ailleurs, était-il vraiment blessé? N'aurait-il pas pu revenir au sein du groupe avant la fin de la Coupe du monde? Ces questions restent pour l'heure sans réelles réponses. La version de Didier Deschamps (Le Parisien): « Quand Karim s'est blessé, notre médecin l'a accompagné à la clinique Aspetar pour passer une IRM. Karim a transmis les résultats à quelqu'un qui le suit à Madrid et qui lui a également donné un avis. Quand il est rentré à l'hôtel, il était déjà plus de minuit. J'ai rejoint Karim dans sa chambre avec notre docteur qui était venu me faire le compte rendu de l'IRM. Il me dit: « C'est mort ». Au mieux, son retour à l'entraînement ne pouvait pas intervenir avant le 10 décembre. On est restés

CHANGEMENT À LA TÊTE DE LA DIRECTION CENTRALE DE LA SÉCURITÉ DE L'ARMÉE

LE COLONEL MAHREZ DJERIBI, NOUVEAU DCSA PAR INTÉRIM

Lors de la cérémonie d'installation du colonel Mahrez Djeribi à la tête de la DCSA par intérim. Le chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chanegriha, Général d'Armée, a procédé, hier, à l'installation du colonel Mahrez Djeribi au poste de directeur central de la sécurité de l'Armée par intérim. Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a présidé, samedi, au nom du président de la République, Chef



suprême des Forces armées, Abdelmadjid Tebboune, la cérémonie d'installation du colonel Mahrez Djeribi dans ses fonctions de Directeur central de la sécurité de l'Armée par intérim, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

LE 1^{ER} SALON INTERNATIONAL DU FER, DE L'ACIER ET DES PRODUITS MINIERS MARDI PROCHAIN

Le 1^{er} Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers ouvrira mardi prochain ses portes au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger) et se poursuivra jusqu'au 16 mars, selon les organisateurs. Lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'Agence nationale des déchets (AND), Mme Ikram Ahlouli, chargée de communication auprès de la société "Stall Expo Event", qui organise ce Salon, a fait état

de la participation de plus de 50 exposants à ce salon, notamment la Russie, l'Egypte, le Ghana et le Mozambique, outre des opérateurs locaux. Ce salon vise à "contribuer à la promotion de ce secteur, devenu actuellement l'une des priorités de l'industrie algérienne", en sus de "créer un espace pour les opérateurs économiques afin de les aider à conclure des contrats commerciaux et économiques", a-t-elle ajouté.

L'ARABIE SAOUDITE ET L'IRAN RÉTABLISSENT LEURS RELATIONS DIPLOMATIQUES

L'Iran et l'Arabie saoudite ont convenu de rétablir leurs relations diplomatiques, a rapporté vendredi 10 mars un média iranien affilié à l'État, disant citer un communiqué conjoint de ces deux poids lourds du Moyen-Orient dont les relations étaient rompues depuis 2016. « À la suite de pour-

parlers, la République islamique d'Iran et le Royaume d'Arabie saoudite ont convenu de reprendre leurs relations diplomatiques et de rouvrir les ambassades et représentations (diplomatiques) dans un délai maximum de deux mois », a indiqué l'agence Irna, citant le communiqué.

PALESTINE
L'APPEL DU CONGRÈS À BIDEN

Le président américain du Congrès américain ont voulu poursuivre l'aide militaire à l'Etat hébreu et fournir une aide à la reconstruction de Ghaza. Quarante-cinq membres

appelé le président des Etats-Unis, Joe Biden, « à prendre toutes les mesures diplomatiques pour arrêter l'annexion de la Cisjordanie occupée par l'entité sioniste et sauver la solution à deux Etats, conformément aux résolutions onusiennes et celles du Conseil de sécurité ». Dans une lettre envoyée à Biden, les membres ont affirmé leur soutien à la solution à deux Etats et ont exprimé leur inquiétude concernant la situation de la sécurité en Cisjordanie occupée et du danger de l'annexion. Ils ont également exprimé leur « inquiétude de la poursuite de la violence des colons qui menacent la vie des civils palestiniens ». La lettre a salué, par ailleurs, « le rejet par l'administration Biden des actes de violence et de l'expansion coloniale, y compris les nouveaux plans qui visent à construire des milliers d'unités coloniales ».

L'EXPRESS	Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92	DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92	Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@lexpressquotidien.dz Impression SIA Alger Bab Ezzouar	PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP Alger : 1, avenue Pasteur Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28 Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19 Mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz
----------------------------------	--	---	---	--

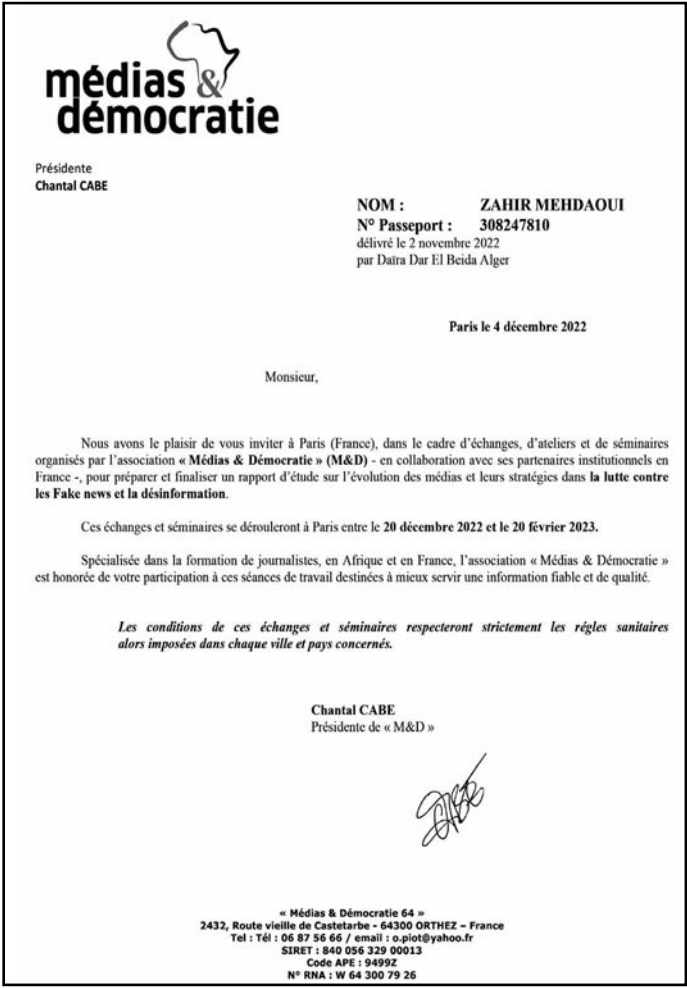
RESTRICTIONS SUR LES VISAS PAR LE CONSULAT DE FRANCE À ALGER

Faut-il s'appeler Amira Bouraoui pour en bénéficier ?

On le sait bien : il y a aujourd'hui, une avant et une après-affaire Amira Bouraoui. Les restrictions sur les visas observées depuis lors interpellent, de toute évidence.

Notre directeur a été empêché de prendre part à un cycle de conférences organisées par "médias et démocratie". Le consulat de France à Alger lui a refusé le visa alors que le journaliste a déposé un dossier en bonne et due forme pour y assister, comme il le fait depuis des années. Le hic, c'est qu'ils ont attendu jusqu'à l'expiration du délai pour signifier le refus, alors que le journaliste avait sollicité son visa à plusieurs reprises au niveau de l'ambassade. Au bout du compte, ils ont renvoyé le passeport sans visa et sans aucun justificatif. C'est la première fois depuis vingt ans qu'il refuse un visa pour le journaliste en question, qui se trouve être directeur du quotidien l'Express. Il est toujours parti en France dans un cadre professionnel et n'a de ce fait, jamais dépassé le délai fixé dans le visa. Il semblerait que c'est une réaction intempestive de la part du consulat français, qui opère un tour de vis sans le nommer.

Faut-il alors s'appeler Bouraoui pour pouvoir aller en France, même en se faisant



escorter par des consulaires pour opérer un viol administratif en bonne et due forme ?

Le refus d'octroyer un visa à un responsable d'un média algérien est une affaire poli-

tique qui entre dans le cadre des tentatives de certains cercles de maintenir les relations entre les deux pays dans un état de "fibrillation" et de tension constante. S'agit-il des menées souterraines de l'Etat profond, dont Macron lui-même se plaint depuis 2020 ? On serait tenté de le croire, d'autant que des indices tendent à appuyer cette éventualité, comme, à titre d'exemple, les déclarations récentes de l'ambassadeur de France au Maroc, qui contredisait son propre président pour faire plaisir à Rabat, concernant la position française sur le MarocGate au Parlement européen. Lorsqu'on prend en ligne de compte que la quasi-totalité des diplomates français au Maghreb sont directement « connectés » à la « Piscine », on comprend dès lors le contenu de ce que nous écrivons. De même, si on prend la peine de garder cette probabilité comme étant la plus plausible, on dira donc, que des îlots de résistance se dressent sur le chemin de l'Elysée dans ses relations avec l'Algérie.

I.M.Amine

L'ÉDITORIAL DE LA REVUE MILITAIRE EL DJEICH N° 716 DE MARS 2023

L'ALGÉRIE DÉPLOIE UNE DIPLOMATIE ACTIVE POUR LA PAIX DANS LE VOISINAGE

L'Editorial de la revue El Djeich fait une place privilégiée aux objectifs d'édification « d'une Algérie nouvelle, consciente de l'ampleur des défis auxquels elle est confrontée ». « Le chemin a été ardu et la pente rude, mais on y arrive. « Au plan national, notre pays s'attelle à consolider et à renforcer son front interne, au regard de la conscience du peuple de la nécessité de participer efficacement à la bataille décisive du développement du pays, encouragé par les bons résultats obtenus à différents niveaux, notamment économique et social, dans le cadre de la concrétisation d'un projet ambitieux visant, à terme, le développement durable du pays. De même, « l'Algérie a mobilisé toutes les ressources disponibles pour traduire sa stratégie sur le terrain, enregistrant, au bout de trois années, des avancées significatives qui lui permettent de tracer sa voie à pas sûrs et fermes, en vue de concrétiser le projet national de manière progressive, en tenant compte des priorités. De ce fait, « il revient au peuple d'être pleinement convaincu que l'Algérie de 2023 dispose d'assez d'énergies, de capacités et de moyens qui la qualifient à devenir un pays en forte ascension, non seulement dans son environnement géographique mais également au niveau international. Au plan régional, « l'Algérie continue de déployer sa diplomatie active, particulièrement au plan régional, en gage de contribution à la résolution des problèmes auxquels sont confrontés certains pays voisins, à l'exemple de la Libye et du Mali ».

I.M.

DE PLUS EN PLUS MAL DANS SA TRÉSORERIE

LE MAROC SOLLICITE LE FMI POUR UNE LIGNE DE CRÉDIT MODULABLE

Le royaume a adressé une demande de prêt de 5 milliards de dollars pour une période de deux ans au Fonds monétaire international pour soutenir son économie. Le conseil d'administration du Fonds monétaire international s'est réuni le lundi 6 mars 2023 pour examiner une demande des autorités marocaines pour une ligne de crédit modulable d'un montant de cinq milliards de dollars.

Cette demande de prêt fait suite aux difficultés économiques rencontrées par le Maroc en raison de la pandémie de Covid-19, qui a entraîné un ralentissement de la croissance économique du royaume ainsi qu'une augmentation du déficit budgétaire et de la dette publique.

Dans un communiqué publié suite à la réunion du conseil d'administration, l'institution financière internationale a indiqué que la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, avait l'intention de recommander l'approbation de l'accord au titre de la ligne de crédit modulable du FMI en faveur du Maroc, compte tenu de la solidité des cadres de politique économique et du bilan du pays. Le conseil d'administration du FMI se réunira de nouveau dans les prochaines semaines pour prendre une décision définitive concernant cette demande de prêt. Si elle est approuvée, le prêt de 5 milliards de dollars permettra au Maroc de disposer de ressources financières supplémentaires pour faire face à ses besoins budgétaires et soutenir son économie dans un contexte difficile.

I.M. Amine

YOWERI MUSEVENI A ÉTÉ ACCUEILLI HIER À L'AÉROPORT PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le président ougandais entame une visite d'Etat en Algérie

Le président de la République de l'Ouganda, Yoweri Museveni, est arrivé, hier, en Algérie, dans le cadre d'une visite d'Etat qui durera jusqu'à mardi, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Museveni a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, par le président Tebboune, accompagné des présidents du Conseil de la nation, Salah Goudjil, et de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Boughali, du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, du Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, et de membres du gouvernement. Les Présidents Tebboune et Museveni ont écouté les hymnes nationaux des deux pays avant de passer en revue des détachements des différentes forces de l'Armée nationale populaire qui leur ont rendu les honneurs, au moment où des coups de canon retentissaient en l'honneur de l'invité. Les deux Présidents ont également salué les délégations des deux pays, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

I.Med



PRÉPARATIFS DU RAMADHAN : LE MINISTRE DU COMMERCE RENCONTRE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR

L'épreuve de feu pour Rezig

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé samedi à Alger, une réunion de coordination avec les représentants d'associations de protection du consommateur, consacrée au suivi des préparatifs du prochain mois

de Ramadhan, indique un communiqué du ministère. La rencontre, qui intervient à la veille de l'ouverture de marchés de proximité au niveau de 58 wilayas, a permis d'aborder plusieurs questions relatives à la préparation du mois de Ramadhan,

ajoute le communiqué. Les représentants de l'Organisation nationale de protection du consommateur, de l'association "AMANE" pour la protection du consommateur, de l'organisation algérienne pour la défense du consommateur "HIMAYA-

TEC", de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ont pris part à cette réunion qui s'est déroulée au siège du ministère.

I.M.Amine

Justice : Tabi appelle à accorder davantage d'intérêt aux femmes juges

Le ministre a souligné « la place importante occupée par la femme affiliée au corps de la magistrature dans le processus de développement, notamment à la lumière des acquis réalisés que l'Etat veille à renforcer davantage, en assurant l'accès de la femme algérienne à de hautes fonctions dans de nombreux secteurs, particulièrement la justice (...) »

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a mis en avant, hier, à Alger, l'importance d'accorder davantage d'intérêt aux femmes juges en vue de leur permettre de promouvoir la justice pour être au diapason des attentes du citoyen. Intervenant lors d'une cérémonie à l'occasion de la Journée internationale des femmes juges, célébrée le 10 mars de chaque année et organisée par le Syndicat national des magistrats (SNM), en présence du président de la Cour suprême, Tahar Mamouni et de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, M. Tabi a souligné l'importance d'« accorder davantage d'intérêt aux femmes juges pour contribuer activement à opérer le progrès escompté en vue de réaliser les objectifs du développement, conformément au Plan-cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable 2023 ». Il a, dans ce contexte, invité les juges algériennes à « promouvoir la justice pour être au diapason des attentes du citoyen ». Le



ministre a mis en exergue « le rôle actif de la femme juge dans le système judiciaire et sa participation au renforcement du pouvoir judiciaire, ainsi que l'accomplissement de ses missions, avec responsabilité, afin de contribuer à la consécration de l'Etat de droit et à la protection des droits et des libertés ».

Et d'ajouter que la célébration de cette Journée internationale « intervient pour affirmer la participation active de la femme à la prise de décision à tous les niveaux, en vue de réaliser l'égalité et le développement durable ». Il a également souligné « la place importante occupée par la femme affiliée

au corps de la magistrature dans le processus de développement, notamment à la lumière des acquis réalisés que l'Etat veille à renforcer davantage, en assurant l'accès de la femme algérienne à de hautes fonctions dans de nombreux secteurs, particulièrement la justice, en guise de reconnaissance

de ses compétences, ses capacités et son excellence, tel que l'a si bien affirmé le président de la République dans son allocution à l'occasion de la Journée internationale de la femme ». Dans le cadre de la célébration de cette journée et en reconnaissance du statut des femmes juges en Algérie, un timbre postal a été émis à cette occasion, a-t-il rappelé, considérant que cette symbolique renferme « des connotations fortes et profondes exprimant le combat mené par la femme algérienne de manière générale, et les femmes juges de manière plus particulière, pour arracher leurs droits et réaliser le principe d'égalité à l'homme ». De son côté, le président du SNM, Laïdi Aoudeche a indiqué que la femme juge en Algérie « a réussi à occuper la place qu'elle mérite au sein du corps des magistrats, au vu de leur nombre qui est près de la moitié du nombre total de magistrats à l'échelle nationale, et de par les postes de responsabilité et les hautes fonctions qu'elles occupent dans ce domaine ». La femme algérienne est parvenue « à s'imposer au niveau de l'ensemble des juridictions, le pouvoir judiciaire en tête, et à accéder à des instances régionales et internationales, qu'elle représente d'ailleurs avec brio », a-t-il précisé, rappelant que la Constitution « a consacré le principe d'égalité dans tous les secteurs d'activité, dont la magistrature, en abrogeant la distinction entre les deux sexes en matière de droits et d'obligations ». A noter que plusieurs femmes juges, parmi elles des retraitées, ont été honorées à l'occasion de leur journée internationale.

R. N.

Association helvétique Avenir-CRA : 150 interventions chirurgicales programmées à Tipasa

Une mission de médecins spécialistes en chirurgie ophtalmologique effectuée depuis hier à titre bénévole, 150 interventions chirurgicales au niveau de l'hôpital de Sidi Ghilès, wilaya de Tipasa. Cette action humanitaire, qui s'étalera jusqu'au 16 mars, a été initiée par l'association helvétique Avenir, présidée par une Algé-

rienne, fille de chahid, Zohra Igger-Belmokhtar, et conduite par 20 chirurgiens ophtalmologues, 16 Algériens et quatre de nationalité suisse. « J'ai fondé cette association il y a 20 ans, grâce notamment à la générosité de nos amis suisses. Et en 2017, une association sœur a été créée en Algérie sous appellation Imane El Moustakbal », a-t-elle tenu à souligner, lors de la visite effectuée, dans ce cadre, par la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui. « Nos actions sont foncièrement humanitaires, dans la mesure où nous programmons des missions dans différentes régions de l'Algérie afin d'effectuer bénévolement des interventions chirurgicales au profit notamment de nos concitoyens démunis. Il s'agit aussi de former nos jeunes confrères algériens », résume-t-elle, en parlant des objectifs de leurs missions.

R. N.

Rentrée scolaire 2023-2024 : Belaabed préside une conférence nationale

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a présidé une conférence nationale consacrée au suivi des opérations liées à la gestion des ressources financières, matérielles et humaines, des équipements, des structures et des différentes opérations de soutien scolaire qui constituent les grands axes de la rentrée scolaire 2023-2024, indique, samedi, un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est déroulée par visioconférence en présence de cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation, a été consacrée à l'état de mise en œuvre par les directeurs de l'éducation des opérations liées à la gestion des ressources financières, matérielles et humaines, aux structures, aux équipements et des opérations de soutien scolaire et autres, précise la même source. Le ministre a salué « les efforts déployés par tout un chacun » notamment le versement du salaire du mois de mars par la mise en application des augmentations décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. M. Belaabed a réaffirmé « l'importance de travailler avec la même

détermination pour exécuter les opérations liées à la prise en charge des arriérés financiers de l'exercice 2022, ainsi que ceux issus de l'augmentation du point indiciaire pour les mois de janvier et février derniers ». Il a été question également de la mise en œuvre des mesures relatives à la régulation de la situation des logements de fonction en s'assurant de l'exactitude des informations saisies sur la plateforme numérique du ministère en vue de procéder à l'organisation du parc de logements et la gestion numérique des différentes opérations. Le ministre a insisté, en outre, sur le suivi de la mise en œuvre du programme d'équipement inscrit au programme sectoriel décentralisé et l'ins-

pection sur terrain des chantiers de construction notamment en ce qui concerne les structures scolaires programmées pour la rentrée scolaire 2023-2024, avec la mise en place d'un plan détaillé des différentes opérations de gestion des ressources humaines. Parmi les instructions données par le ministre de l'Education nationale lors de la rencontre, figure l'impératif de veiller à ce que les mutations des fonctionnaires se déroulent dans les délais fixés, outre la bonne préparation des procédures relatives au versement de la prime scolaire (5.000 Da), l'intensification des visites sur terrain aux établissements de l'éducation et la protection des structures des établissements éducatifs.

Concernant le volet pédagogique, le ministre a mis l'accent sur l'impératif de respecter le calendrier de la fin du deuxième trimestre et de procéder à la correction collective avec les élèves et à la remise des copies d'examen, outre la tenue des conseils de classe, la remise des notes dans les délais fixés, et la poursuite de l'intensification des opérations de sensibilisation pour encourager les élèves talentueux afin de les orienter vers la filière des arts. Au terme de la conférence, M. Belaabed a donné des instructions portant sur la préparation de tous les axes qui devront figurer dans le thème de la conférence nationale prévue les 18 et 19 mars 2023.

APS

IL SERA REÇU PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE JOSEP BORRELL EN VISITE À ALGER

Le Haut Représentant de l'Union européenne pour les

Affaires étrangères et la Politique de sécurité, vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell, est attendu aujourd'hui à Alger. Il y effectuera une visite de deux jours. Au cours de cette visite, la première du genre depuis sa prise en fonction

en décembre 2019, Josep Borrell sera reçu en audience par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane. La visite dont il est question constitue une occasion de poursuivre

le dialogue politique entre les deux parties et de faire le bilan de la coopération et les perspectives de son approfondissement, dans le cadre d'une mise en œuvre équilibrée et adaptée de l'Accord d'Association liant l'Algérie à l'Union européenne.

Y. S.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR L'AFFIRME :

Développement des régions du Sud, une priorité

En inspectant le projet de réalisation de 200 logements LPA dans la zone d'extension urbaine d'Ouled Djellal, Brahim Merad a plaidé pour l'accélération du rythme de réalisation des projets de logements pour leur garantir une meilleure réception...

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a souligné, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Ouled Djellal, que près de 900 projets sont entrés en exploitation et ont pu générer plus de 250.000 emplois. La vision du président de la République, a déclaré Brahim Merad, vise à donner davantage d'assurance et d'accompagnement aux investisseurs pour relancer l'activité économique. Aussi, il a affirmé que la création des nouvelles wilayas répond en large partie à l'impératif de prise en charge effective des attentes du citoyen. Commentant sa visite au niveau d'une laiterie de la collectivité de Doucen, le ministre a insisté sur l'augmentation des capacités de production du lait en prévision du mois de Ramadhan afin de satisfaire la demande citoyenne. En inspectant le projet de réalisation de 200 logements LPA dans la zone d'extension urbaine d'Ouled Djellal, Brahim Merad a plaidé pour l'accélération du rythme de réalisation des projets de logements pour leur garantir une meilleure réception. Inaugurant la cité administrative du



5 Juillet 1962, qui contient plusieurs structures et services administratifs, le ministre de l'Intérieur a fait savoir que tous les besoins administratifs du citoyen sont disponibles dans les différents services publics réalisés. «Toute la politique de l'Etat est visible sur le terrain», a-t-il soutenu. Notant la faible alimentation en eau potable dans certaines régions lors de l'inspection d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau dans la

ville de Sidi Khaled, le ministre a appelé les responsables locaux à redoubler d'efforts pour y remédier dans les meilleurs délais. En outre, Merad a visité une exposition de produits agricoles et rencontré quelques paysans et investisseurs, tout en rappelant que l'Etat veille à l'assouplissement de toutes les mesures administratives en vue de relancer toutes les unités de production à l'échelle nationale. Profitant de cette occasion, des inves-

tisseurs ont fait savoir que les potentialités agricoles de cette collectivité peuvent contribuer à l'autosuffisance alimentaire dans la région. Se félicitant de l'engouement affiché par les investisseurs pour booster l'activité économique dans la région, le ministre a dit que toutes les conditions sont réunies et les potentialités disponibles pour relancer le développement dans cette nouvelle wilaya, notamment dans le domaine agricole. **Y. B.**

Don japonais de matériel de formation professionnelle à l'association El Rahamat

L'Ambassade du Japon en Algérie a fait don, mercredi dans la commune de Bounoura (wilaya de Ghardaïa), d'un matériel de formation professionnelle à l'association locale El Rahamat qui œuvre pour la formation des handicapés mentaux. Ce don, d'une valeur de 45.264 euros du gouvernement du Japon, est composé de machines de malaxation, d'énucléation et d'une découpeuse de datte et autres outils. Il a été remis pour permettre à l'association de renforcer les compétences professionnelles de ses membres et de ses stagiaires, a-t-on indiqué lors de la cérémonie d'inauguration du projet, présidée par l'Ambas-

sadeur du Japon en Algérie. Dans une déclaration à l'APS, l'ambassadeur Kono Akira a souligné que "ce projet est le fruit d'une coopération entre nos deux gouvernements pour soutenir l'intégration et le développement de ces handicapés dans la vie sociale". L'initiative vise à assister et contribuer aux efforts consentis par les pouvoirs publics algériens pour améliorer la situation des personnes vulnérables, a indiqué M. Akira, ajoutant que ce don est "le témoignage d'une coopération étroite entre l'Algérie et le Japon". Il a aussi souligné la volonté du gouvernement japonais de renforcer la coopération entre les deux

pays en matière de développement économique et d'investissement, réaffirmant que de nombreux industriels japonais sont intéressés par l'investissement en Algérie, et que les deux pays militent pour augmenter la cadence de leur coopération pour "un avenir meilleur et radieux pour les deux peuples". Auparavant, le diplomate japonais avait visité le siège de l'association caritative Tagemi d'El Ateuf (Ghardaïa) et s'est entretenu avec les membres de l'association œuvrant pour la prise en charge des personnes vulnérables en matière sociale et médicale.

APS

Insertion professionnelle : de nouvelles mesures mises en place

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale a annoncé, jeudi dernier, la création d'un nouvel appareil pour assurer une répartition équitable des postes d'emploi dans les wilayas du Sud. «Le dispositif en question qui regroupe les ministères du Travail, de l'Intérieur, du Tourisme, de l'Industrie et de l'Energie, est en service depuis ce mois de mars», a précisé Youcef Cherfa lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales. Selon le ministre, «tous les postes d'emploi qui seront

créés dans les champs pétroliers ou gaziers seront répartis équitablement entre les 20 wilayas du Sud». «Et lorsque, précise-t-il, nous ne parvenons pas à trouver les personnes aux compétences requises pour occuper certains postes d'emploi, nous orientons systématiquement nos recherches vers les wilayas voisines pour nous assurer que tous les recrutements se font au niveau de ces régions.» Cette mesure a été prise, souligne-t-il, «après une étude approfondie avec les autorités locales et

les ministères concernés». «Celle-ci, ajoute-t-il, rentre dans le cadre de la nouvelle loi sur les investissements et l'ambition de faire de l'année 2023 celle de la relance de la production avec davantage d'opportunités pour la création de nouveaux emplois au niveau national». Youcef Cherfa a également annoncé quelques chiffres concernant l'intégration des employés relevant de certains dispositifs d'insertion professionnelle.

R.N.

EN VUE DE RENFORCER LA SOCIÉTÉ CIVILE

VERS LA CRÉATION D'UN CENTRE NATIONAL DE FORMATION

Le président de l'Observatoire national de la Société civile (ONSC), Nouredine Benbraham a annoncé, jeudi à Alger, la création prochaine du "Centre national algérien de la formation et du renforcement des capacités de la société civile (CNFRCS)", en vue de consolider les capacités du mouvement associatif. S'exprimant lors d'un point de presse, M. Benbraham a fait part de "la création prochainement du Centre national algérien de la formation et du renforcement des capacités de la société civile", dans le but de "consolider les capacités" du mouvement associatif à travers le territoire national. Le même responsable a, en outre, fait savoir qu'"une équipe d'experts chargés de la formation vient d'être installée", notamment en ce qui concerne les nouveaux concepts liés à l'activité des associations. L'ONSC qui connaît "une nouvelle dynamique", réfléchit à la création d'un "Institut d'études et de recherche en société civile (IERSC)", dans le cadre des efforts de l'observatoire visant à adopter une nouvelle approche pour l'action de l'ONSC, a-t-il poursuivi, soulignant à ce titre la nécessité de partager "les expériences réussies" de la société civile algérienne, d'autant que notre pays occupe "une place stratégique en Afrique et dans l'espace méditerranéen et le monde arabe", a-t-il dit. Benbraham a appelé, par ailleurs, les acteurs de la société civile à la nécessité de "faire face au venins médiatiques qui visent la cohésion et la stabilité de l'Algérie et de sa culture", estimant que les médias nationaux (presse écrite, audiovisuelle et électronique) constituaient un élément important dans le processus de consolidation de la société pour pouvoir réaliser les objectifs escomptés". Le président de l'ONSC a affirmé que la politique médiatique de l'observatoire sera mise au point en "concertation" avec les journalistes travaillant dans l'ensemble des médias nationaux.

Y. B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 9 MORTS ET 355 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Neuf personnes ont trouvé la mort et 355 autres ont été blessées dans 307 accidents de la route survenus en zones urbaines durant la période allant du 28 février au 06 mars, a indiqué jeudi 9 mars, un communiqué des services de la Sûreté nationale. Comparativement aux statistiques de la semaine précédente, le bilan fait état d'une baisse du nombre de décès (-4 cas), de blessés (-106 cas) et du nombre d'accidents (-67). Selon la même source, le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+97%), notamment en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24/24h pour tout signalement.

R. N.

ARKAB S'ENTRETIENT À HOUSTON AVEC LES RESPONSABLES DES COMPAGNIES ÉNERGÉTIQUES AMÉRICAINES

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a rencontré, en marge de sa participation aux travaux de la 41e édition de la Conférence sur l'énergie "CERAWEEK 2023", organisée du 5 au 10 mars en cours à Houston (Etats-Unis), des responsables de grandes compagnies énergétiques américaines, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Dans ce cadre, M. Arkab a rencontré jeudi MM. Steve Hummel et Joe Belling, responsables de la Compagnie américaine "Chart Energy", spécialisée dans le développement et la transformation du gaz naturel liquéfié et des infrastructures y afférentes, précise le communiqué. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les perspectives d'investissement et de partenariat dans le domaine des technologies pétrochimiques modernes liées aux raffineries de gaz naturel liquéfié, et du renforcement des capacités, en sus des dernières techniques en matière de transition énergétique et de réduction de l'empreinte carbone. A ce titre, "des réunions de travail seront tenues entre les experts de Sonatrach et Chart Energy, portant sur les solutions technologiques modernes dans le domaine pétrochimique et la réhabilitation des raffineries du gaz naturel et du gaz naturel liquéfié", a fait savoir la même source. Le ministre et la délégation qui l'accompagne, ont eu une rencontre avec M. Craig Damon, directeur exécutif de "Turbomachinery Laboratory", spécialisé dans la recherche, la formation et le développement des expertises dans le domaine de l'énergie. Les entretiens entre les deux parties ont permis d'examiner la possibilité de mettre en place un programme de formation au profit des cadres de Sonatrach et de Sonelgaz dans le domaine de l'industrie pétrolière et de la transformation énergétique, et d'évoquer les perspectives de coopération et d'échange d'expériences avec les centres de recherche algériens, notamment ceux de Sonatrach et de Sonelgaz", a conclu la source.

APS

LE MINISTRE EN CHARGE DU SECTEUR EN PARLE : Industrie : L'Exécutif vole au secours des entreprises défailloantes

Zaghdar a expliqué que son département ministériel « n'accorde pas les autorisations d'approvisionnement des matières premières, comme la poudre de lait et le blé », lesquelles relèvent du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (...).

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, cité dans une dépêche de l'APS, a affirmé, jeudi 9 mars, que le gouvernement continuait à relancer l'activité des entreprises défailloantes et à lever les obstacles dans le but de booster l'économie nationale. Le ministre s'exprimait lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation. Zaghdar a cité, en exemple, la société africaine du verre (AFRICAVER), relevant du Holding Algeria Chemical Specialities (ACS) qui a bénéficié d'un plan d'urgence pour la relance de son activité eu égard à la demande croissante sur cette matière, notamment à la lumière de la dynamique dense que connaît le secteur industriel en Algérie. En réponse à une question du sénateur Fouad Sebouta (du parti du FLN) quant à la possibilité de dépêcher une commission d'enquête pour s'enquérir de la situation de la société Africaver, le ministre a expliqué que la réhabilitation de cette entreprise « est plus qu'une nécessité à l'heure actuelle ». De surcroît, le four de production de verre imprimé et de silicate de sodium a été remis en marche afin d'atteindre une capacité de production d'environ 70 tonnes/jour (de verre imprimé) et 27 tonnes/jour (de silicate de sodium), a relevé le ministre, faisant savoir que l'opération de production du verre pour les véhicules et les appareils électroménagers était au stade « des essais de phase finale » avant l'entrée



en exploitation prévue « à la fin du mois en cours ». Le ministre a rappelé par ailleurs, que l'Africaver avait bénéficié de plusieurs plans visant essentiellement à assainir sa situation financière, soulignant l'engagement du gouvernement à relancer ce genre d'entreprises qui ont connu plusieurs difficultés, liées notamment à la hausse des coûts de production et aux échéances des crédits. Répondant à la question du sénateur Abdelkader Ali (FLN) concernant les nouvelles mesures appliquées aux agriculteurs dans la nouvelle loi sur l'investissement, le ministre a affirmé que cette loi accordait de nombreuses facilitations et incitations

visant à augmenter les taux de production dans plusieurs secteurs, notamment vitaux. L'objectif recherché étant de « développer les activités à valeur ajoutée », ce qui est à même d'inciter les investisseurs à créer des entreprises, des sociétés et des postes d'emploi supplémentaires dans plusieurs secteurs, dont l'agriculture, a-t-il ajouté. La nouvelle loi sur l'investissement vise essentiellement à « développer les secteurs prioritaires, dont les activités agricoles, en vue de soutenir et améliorer leur compétitivité et la structure de l'économie nationale », a affirmé M. Zaghdar qui a également répondu à la question du sénateur Abdelkader Djadi

(FLN) au sujet des mesures devant être prises au profit des investisseurs dans la production du lait et les minoteries, en vue de leur permettre de bénéficier de la poudre de lait et du blé dur et tendre. Il a relevé, à ce sujet, que son département ministériel « n'accorde pas les autorisations d'approvisionnement des matières premières, comme la poudre de lait et le blé », lesquelles relèvent du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, soulignant « la nécessité d'investir dans le domaine agricole et d'accélérer la concrétisation de la sécurité alimentaire compte tenu des atouts du pays ».

Youcef Salami

Déchets de métaux ferreux et non ferreux, une valeur économique substantielle

Dans un rapport qu'elle vient de rendre public, l'Agence nationale des déchets (AND) a indiqué que la quantité des métaux ferreux valorisés annuellement à l'échelle nationale a atteint 13,45 milliards de dinars contre 7,61 milliards de dinars pour la valeur des papiers et cartons. Selon la même source, « le nombre d'opérateurs économiques actifs dans la valorisation des déchets ferreux a atteint 292 opérateurs, enregistrés au niveau de l'Agence nationale des déchets, tandis que le nombre de opérateurs actifs dans la valorisation des déchets sidérurgiques a atteint 158 opérateurs ».

L'AND y a indiqué que « 292 opérateurs économiques étaient enregistrés dans la valorisation des déchets de fer, enregistrés au niveau de l'agence, et 158 concessionnaires économiques dans la valorisation des déchets de ferreux ». D'autre part, l'agence a annoncé son

accompagnement à la première édition du Salon International des Produits Sidérurgiques et Miniers « Algérie Expo 2023 » qui est organisée du 14 au 16 mars au CIC.

« L'exposition sera organisée par Stall Expo Event, sous le patronage du ministère de l'Industrie et en coopération

avec l'Agence algérienne pour la promotion des investissements », selon le communiqué, Soulignant que « l'exposition réunira des concessionnaires industriels locaux et internationaux dans le domaine de matériaux ferreux et produits miniers ».

« L'organisation de cette édition a pour but de faire la lumière sur ce secteur qui est devenu aujourd'hui l'une des priorités les plus importantes de l'industrie algérienne », selon l'agence. La participation de l'Agence Nationale des Déchets, à cette activité du salon, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission

pivot qui lui est confiée par le Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables, représentée dans l'accompagnement technique des acteurs économiques de ce domaine ».

Dans ce contexte, ajoute le communiqué, « le plus grand nombre de producteurs de déchets ferreux et métalliques seront réunis, et l'exposition sera l'occasion de conclure des accords entre les récupérateurs de déchets et les producteurs de déchets participant à l'exposition, et de voir le domaine de l'investissement dans valoriser ce type de déchets ».

R. E.

Lancement de la production d'insuline en flacons à Constantine à compter du 19 mars

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé, jeudi 9 mars, à Cherchell (Tipasa) le lancement de l'opération de production d'insuline en flacons par l'unité de Saidal à Constantine à compter du 19 mars courant, indique un communiqué du ministère. Selon le communiqué, l'annonce du lancement prochain de la production d'insuline en flacons par l'unité de production

de Constantine a été faite lors d'une conférence de presse animée par M. Aoun à l'issue de sa visite de terrain à l'unité de production du groupe Saidal à Cherchell dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection effectuée dans certaines entreprises pharmaceutiques de production de médicaments et de matériels médicaux à Tipasa, en compagnie du wali de la ville, Aboubakr Bousseta, et de

la délégation l'accompagnant. Lors de l'inspection de cette unité, troisième et dernière étape de sa visite, le ministre a exprimé sa « déception face à ce qu'il a découvert à l'unité de Saidal à Cherchell », dénonçant « la mauvaise gestion et le manque d'exploitation des équipements de production en fabricant seulement deux catégories thérapeutiques », ajoute le document.

APS

Khenchela : des mesures «urgentes» en matière d'approvisionnement en eau potable, avant l'été

M. Rekhroukh a rappelé que dans le cadre du programme complémentaire accordé par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune à la wilaya de Khenchela, des études sont lancées pour la réalisation de quatre (4) barrages destinés à renforcer l'approvisionnement en eau potable dans cette wilaya.



Le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, a annoncé jeudi 9 mars, à Khenchela, des mesures «urgentes» pour améliorer l'approvisionnement en eau potable, «avant la saison estivale». Le ministre qui répondait aux préoccupations de la population de la wilaya de Khenchela, au sujet des perturbations en matière de l'eau potable, a souligné que son département ministériel a prévu une série de mesures destinée à augmenter le volume d'eau potable distribué aux citoyens dans plusieurs wilayas du pays telle que Khenchela. M. Rekhroukh a précisé que des opérations sont lancées en coordination avec les autorités de la wilaya, elles visent à réhabiliter des forages, ceci, avant le mois de Ramadhan, pour ensuite prendre d'autres mesures «avant l'été» et ainsi, apporter des solutions durables. Le ministre a indiqué qu'un projet a été enregistré pour la restauration de 24 km du réseau de distribution d'eau potable sur les grands transferts à partir du barrage

de Béni Haroun, via la station de pompage d'Ain Kercha, dans la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, et du barrage de Koudiet Lemdouar vers la wilaya de Khenchela, pour approvisionner cette wilaya, avant l'été prochain. M. Rekhroukh a affirmé que la réhabilitation du réseau et la pose de nouvelles conduites, pour remplacer celles endommagées, permettra de porter le transfert des eaux de Koudiet Lemdouar vers la wilaya de Khenchela, de 15.000 m³/jour à 40.000 m³/jour, rappelant le programme de développement complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela qui connaitra, a-t-il souligné, un nouvel essor en matière de développement. Le ministre des Travaux publics, de l'hydraulique et des infrastructures de base, a inspecté le chantier de réalisation de la station d'épuration des eaux usées de la commune de Babar, il a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer les travaux en portant le délai de livraison du projet, de 24 à 18 mois, en introduisant des équipes pour mettre en

fonction la station, au plus tôt. Le ministre a rencontré les agriculteurs de la région, ils ont fait part de leur besoin en matière d'autorisation de fonçage de puits, il a instruit le directeur des Ressources en eau, aux fins d'attribuer ces autorisations, dans le cadre défini par la loi, et soutenir ainsi l'effort de développement de l'agriculture. M. Rekhroukh a rappelé que dans le cadre du programme complémentaire accordé par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune à la wilaya de Khenchela, des études sont lancées pour la réalisation de quatre (4) barrages destinés à renforcer l'approvisionnement en eau potable dans cette wilaya. Ainsi, le ministre a inspecté le projet de doublement de la RN 80 au niveau du tronçon reliant Khenchela et la commune de Babar sur une distance de 30 km, outre le projet de réalisation de la route de contournement Ouest de la ville de Khenchela sur une distance de 20 km. A cette occasion, il a mis l'accent sur la nécessité de veiller à la qualité de la réalisation de ces deux projets vitaux.

R. R.

Tizi-Ouzou : une trentaine de producteurs au Festival international du fromage

Le 2^e Festival international du fromage de Tizi-Ouzou (FIFTO) s'est ouvert jeudi dernier en présence d'une trentaine de producteurs, engagés dans la promotion d'un créneau jugé porteur et faisant une des particularités de la wilaya. S'exprimant à l'ouverture de cette nouvelle édition, organisée par le bureau local de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), au niveau de l'Institut national d'hôtellerie et de tourisme, le wali de Tizi-Ouzou, Djilali Doumi, a relevé que la transformation du lait et particulièrement la fabrication du fromage était un créneau porteur qui fait la «particularité de la wilaya et mérite d'être encouragé».

M. Doumi a assuré que «cette dynamique, provoquée par de jeunes entrepreneurs armés de volonté, de courage et de compétences, sera appuyée par la

wilaya d'autant plus qu'il s'agit d'un créneau porteur». Cette dynamique que connaît l'activité de fabrication du fromage, va permettre à la wilaya de Tizi-Ouzou de se démarquer avec ce produit, varié et de qualité, qui est très appréciée. «Ce créneau (fabrication de fromages) constituera dans notre plan de travail, une priorité», a-t-il affirmé. De son côté, la présidente de la CGEA, Saida Neghza, a indiqué que son organisation encourageait les «véritables producteurs qui créent de la richesse», relevant que l'encouragement et le développement de la filière de production de lait et dérivés permettront de «réduire la facture d'importation de la poudre de lait qui pèse sur le trésor public».

Elle a appelé, à l'occasion, à la mise en place d'une politique complémentaire entre les différents départements minis-

tériels concernés par le développement de la filière lait, à savoir l'Agriculture, le Commerce, l'Industrie, les Finances et l'Energie, afin d'atteindre l'autosuffisance dans ce domaine et aller vers l'exportation.

A noter qu'une trentaine de producteurs de fromage participent à cette deuxième édition du FIFTO, qui se poursuivra jusqu'à dimanche prochain. L'ouverture du Festival a été marquée par la présence d'un représentant du ministère de l'Industrie et des ambassadeurs du Liban, de la Turquie, du Cameroun et de la Croatie. Ces derniers, qui ont dégusté les produits exposés, ont indiqué avoir «apprécié la qualité et la diversité des fromages» et qu'ils «envisagent des partenariats dans ce domaine entre l'Algérie et leurs pays» respectifs.

APS

Skikda : 103 familles relogées

La wali de Skikda, Houria Meddahi, s'est enquis de l'état d'avancement du processus du relogement des familles résidant dans la vieille ville, a indiqué la wilaya dans un communiqué. Selon la même source, l'opération a touché 103 familles sur 664 bénéficiaires qui vivent dans des logements précaires dans la vieille ville. La wali a affirmé que les bénéficiaires seront relogés «progressivement» dans le quartier de Zefzaf, dans la commune de Skikda. La wali de Skikda a, lors d'un entretien avec les bénéficiaires, confirmé la détermination de la wilaya à prendre en charge les dossiers du logement sous ses différentes formules, notamment le logement social, afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens, et a renouvelé son souci de mettre en œuvre le programme de l'Etat dans ce domaine au niveau de la wilaya de Skikda. Meddahi a tenu à rassurer «les bénéficiaires quant au raccordement de leurs logements au réseau de gaz naturel après la fin de la phase de test qui a été initiée par les équipes de la Société de distribution d'électricité et de gaz présentes sur le terrain».

De leur côté, les familles bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction d'avoir bénéficié d'un nouveau logement. «Il est à noter que l'opération de relogement se poursuivra jusqu'à demain; jeudi 09 mars», ont indiqué les services de la wilaya.

R. R.

Béjaïa : plus de 50 agressions sur les réseaux énergétiques en deux mois

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa n'a de cesse de dénoncer le phénomène des agressions sur les réseaux d'alimentation en électricité et en gaz qu'elle décrit d'ailleurs comme prenant une inquiétante ampleur. Outre l'importance des pertes occasionnées, ces agressions répétées affectent fortement la qualité et la continuité des prestations aux clients en causant des perturbations au niveau de la distribution de ces énergies. L'entreprise indique ainsi avoir enregistré 51 cas d'agression sur ses réseaux de distribution de gaz et d'électricité en seulement 2 mois (janvier et février 2023), dont 44 cas ayant ciblé les réseaux de distribution de gaz naturel et 7 cas les réseaux de distribution de l'électricité MTS (moyenne tension souterraine). L'entreprise, qui signale qu'elle a enregistré plus de 600 cas d'agression durant les deux dernières années (2021-2022), explique que les cas d'agression sont dus au non-respect des couloirs de servitude par les citoyens et les entreprises de réalisation privées ou publiques. Ces derniers effectuent des travaux sans prendre en considération l'existence de réseaux énergétiques, ce qui cause des dégâts sur ces réseaux et démontre l'absence de coordination avec les services de la Sadeg de Béjaïa. La direction de distribution de Béjaïa a souligné à maintes reprises la nécessité d'une concertation en amont avec ses services techniques lors de la réalisation de nouveaux projets outre les travaux de modification, sans que cela mette malheureusement fin à ces lamentables habitudes.

R.R.

BISKRA A AUGMENTÉ À 25 MILLIARDS \$ EN 2020

En l'Eldorado des fruits et légumes

ressource hydrique
utilisation de la res-

ot épars (mini cen-

mécanismes incita-
tion) ;

duel de l'utilisation
velables au niveau:
non électrifiés ;

uant dans les zones
n de petites par-

rcours à travers la
ints d'eau d'abreu-
el dotés d'équipe-
t électrification des

dités marginales
paces présahariens
server (Electrifica-

N DES E VIE DES

froid des produits
les (lait et dérivés,

roduction de l'élec-
nergies renouve-

niveau des exploi-
notamment la bio-

rmie...), l'énergie
ctée dans le réseau

assurer les produc-
ergie, des mesures

couragement sont
relative à la maîtrise

avantages financiers,
ns et projets qui

omotion des éner-

culture est primor-
la nourriture, l'eau,

ur et bien d'autres
s et que le lance-

me ambitieux de
nergies renouve-

l'efficacité énergé-
d'autre part l'amor-

ue d'énergie verte
e stratégie axée sur

ressources inépu-
iation pour diversi-

que le secteur agri-
de l'économie verte

gérie.

TAGER DE

d'années, Biskra et

nt 40 % de la pro-
ationale, pour un

quelque 3 milliards

ait figure d'exemple

ceux qui rêvent de

enfin de sa dépen-
bures.

Tahraoui palpe les

s cerises qu'il culti-

n parle comme le

se de ses plats, avec

ase et beaucoup de

de forcer le trait

ates de Mohamed

argement figurer en

enus des meilleures

u sud-est d'Alger,

tes du désert. À

cette ville appelée

nt réputée pour ses

coloniale, la bonne

rendre le soleil et



profiter de cette lumière exceptionnel-
le qui a captivé tant de grands noms,
d'Henri Matisse à Eugène Fromentin,
en passant par André Gide.

Aujourd'hui, Biskra s'est inventé une
nouvelle vie, en devenant le potager de
l'Algérie. À 56 ans, l'entrepreneur ne se
prédestinait pas à cultiver des tomates,
des poivrons ou des aubergines. Archi-
tecte de formation, cet homme aussi
sec qu'un roseau s'est pris de passion
pour l'agriculture. Il en a fait une activi-
té supplémentaire de l'entreprise
qu'il a fondée il y a plus de trente ans et
qui est présente sur des secteurs aussi
divers que les matériaux de construc-
tion, la chirurgie de pointe ou plus
récemment l'eau embouteillée. Le
groupe Tahraoui gère également une
exploitation agricole de 70 hectares. «
La plus grande en Algérie », précise son
propriétaire.

DES ÉQUIPEMENTS ULTRAMODERNES

Des serres de son vaste domaine sor-
tent, hiver comme été, des norias de
camions chargés de produits agricoles
destinés à garnir les assiettes de ses
compatriotes, et ce aux quatre coins du
pays. Mais pas seulement. Ses fèves
s'exportent au Canada, ses tomates et
melons en France et en Espagne, ses
poivrons à Dubaï. Mohamed Tahraoui
espère maintenant conquérir des mar-
chés aussi différents que ceux de
l'Ukraine et de la Russie, de la Chine ou
de la Côte d'Ivoire.

« Nous ne nous contentons pas de
satisfaire la demande locale, nous
cherchons surtout à nous faire une
place sur le marché international »,
insiste l'homme d'affaires. Les fermes
sont nombreuses dans les environs de
Biskra, mais celle de la famille Tah-
raoui se distingue par ses équipements
ultramodernes. Comme ces serres, qui,
sur des dizaines d'ha, forment une
véritable mer de plastique qui rappelle
la région d'Almería, dans le sud de l'Es-
pagne, où chaque année sont produites
plus de 3 millions de tonnes de fruits et
légumes destinés au marché européen.
Depuis une dizaine d'années, Biskra et
sa région fournissent 40 % de la pro-
duction agricole nationale, pour un
chiffre d'affaires de quelque 3 milliards
d'euros. Dans cette Algérie où les reve-

nus en devises sont assurés à 98 % par
le pétrole et le gaz et où la facture des
importations alimentaires frôle
chaque année la barre des 8 milliards
d'euros, la wilaya ressemble à un
exemple à suivre pour tous ceux qui
rêvent de voir le pays sortir enfin de sa
dépendance aux hydrocarbures. « Le
pétrole n'est pas éternel, rappelle
Mohamed Tahraoui. La terre si. »

TERRE FERTILE

Des montagnes de Kabylie, d'où sa
famille est partie au début des années
1990 aux vastes étendues semi-
désertiques de Biskra, le parcours de
Samir Saadoudi relève presque d'un
chemin de croix. Dans sa ferme de 55
ha, Samir cultive un vignoble dont les
raisins couleur grenat commencent à
susciter l'intérêt de certains importa-
teurs français. « Climat, eau, terre fertile,
ici il y a tout pour réussir, dit le
jeune homme. Même quand tu plantes
un caillou, il pousse. »

Reste à équiper ce jardin extraordinaire
en infrastructures nécessaires pour
doper l'impact économique de la fili-
ère. C'est justement pour combler ce
manque qu'Ali Serroui, patron du
groupe du même nom, a décidé d'im-
planter, pour 50 millions d'euros, un
complexe agro-industriel dimensionné
pour transformer, conserver et condi-
tionner les productions alimentaires
de la région. Il rêve également de
mettre en place une centrale d'expor-
tation. « Nous pouvons faire de Biskra
le fleuron d'une industrie capable d'in-
jecter 4 milliards d'euros par an dans
l'économie du pays », s'enthousiasme
Ali Serroui, pour qui faire fleurir le
désert n'est pas une vue de l'esprit.

BISKRA: L'OLÉICULTURE, UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LE SECTEUR AGRICOLE

La filière oléicole se développe davan-
tage dans la wilaya de Biskra et consti-
tue aujourd'hui un générateur de
valeur ajoutée pour l'agriculture au
regard de l'extension des superficies
qui lui sont allouées, mais aussi de la
production, qualitative et quantitative,
engrangée.

L'oléiculture, selon les professionnels
du secteur agricole, s'est ainsi dévelop-

pée de manière tangible dans cette
wilaya, connue pour la diversité de ses
produits agricoles notamment les
dattes comme produit phare, les
légumes primeurs, les fruits et les
viandes. Avec une production annuelle
se rapprochant des 200.000 quintaux
(qx) d'olives de table et 50.000 qx
d'olives destinés à l'extraction de l'huile,
la filière oléicole occupe donc une
place importante dans la liste des pro-
duits agricoles locaux, a indiqué à l'APS
le chef du service de l'organisation de
la production et du soutien technique
de la direction locale des services agri-
coles (DSA), Mohamed Mouada.

L'oléiculture, selon M. Mouada, attire
chaque année un nombre croissant
d'investisseurs, contribuant ainsi à
l'augmentation du nombre d'oliviers
qui s'élève à environ 1,4 million
d'arbres de diverses variétés d'olives
comme Chemlel et Sigoise, mais aussi à
l'extension des superficies affectées à
cette culture à hauteur de 5.000 ha.

Les perspectives des agriculteurs se
sont clarifiées au fur et à mesure des
expériences acquises pendant plus de
deux décennies concernant les
méthodes adéquates de plantation,
d'irrigation et de prévention des
fléaux. Estimant que les agriculteurs
ont réussi à surmonter divers obsta-
cles, le président de l'Association des
producteurs d'olives de la wilaya,
Mebarak Nacer a affirmé de son côté
qu'"il était difficile pour beaucoup
d'agriculteurs de se reconvertir et
changer d'activité d'autant que plu-
sieurs d'entre eux se sont lancés dans
ce domaine avec peu de moyens, sans
étude préalable et sans même
connaître les variétés et la qualité de
plants d'oliviers".

L'extension actuellement de la filière
oléicole, selon M. Mebarak est le fruit
des efforts consentis par les agricul-
teurs, de l'accompagnement d'orga-
nismes et dispositifs d'aide, notam-
ment les instituts techniques à travers
des formations dispensées aux agricul-
teurs concernés, ainsi que le recours
aux mécanismes de traitements anti-
parasitaires. Exploitant une parcelle de
terre dans le cadre d'une concession
agricole, Zoubir Meghni, agriculteur
dans la commune de Branis, avait culti-
vé dans un premier temps diverses

espèces d'arbres fruitiers tels les abri-
cotiers, oliviers, palmiers dattiers et
les légumes de saison, avant de tout
délaisser pour se consacrer unique-
ment à la culture des oliviers.

"La plantation d'oliviers a généré des
résultats prometteurs me permettant
ainsi d'agrandir les superficies dédiées
à l'oléiculture et arrêter les autres cul-
tures financièrement moins rentables
que les olives", a-t-il assuré.

Abondant dans le même sens, Saâd
Thabet, associé dans une exploitation
agricole dans la région d'El Feidh,
considère à cet effet que "l'agriculteur
recherche avant tout la diversité, mais
la rentabilité financière détermine son
choix pour une culture plutôt qu'une
autre"

Et d'ajouter: "je me suis orienté active-
ment vers l'oléiculture en conjuguant
mes connaissances dans ce domaine et
mes ressources financières limitées,
car cette culture ne nécessite pas des
fonds importants pour exploiter de
grandes surfaces, mais se limite plutôt
à entretenir le lieu où les plants sont
mis en terre, tout en optant pour un
système d'irrigation goutte-à-goutte".

Il a relevé, à ce titre, "les frais onéreux
que nécessitent d'autres cultures,
comme les légumes primeurs cultivés
sous serres en plastique, la prépara-
tion de la terre, leur entretien quoti-
dien en plus des charges supplémen-
taires pour couvrir les frais de la main-
d'œuvre".

Propriétaire d'une exploitation agrico-
le, située à El Hazima, dans la commu-
ne de Loutaya, Fouad Mouffok estime
lui, que "l'oléiculture constitue une
alternative à la culture des légumes
primeurs qui nécessite un énorme
investissement et une main-d'œuvre
permanente", précisant que "la pro-
ductivité des palmiers intervient après
de longues années, tandis que les oli-
viers ne demandent pas beaucoup de
soins et ses plants peuvent être ren-
tables en moins de 5 ans".

DES EFFORTS POUR AMÉLIORER LA VARIÉTÉ LOCALE

Les agriculteurs de la région de Biskra
aspirent, à travers des expériences
acquises durant plus de 20 ans, à déve-
lopper la filière de l'oléiculture et amé-
liorer la qualité de la production en
optant pour des plants à grand rende-
ment, compatibles avec les spécificités
climatiques des régions désertiques,
selon le président de l'association loca-
le des producteurs d'olives, Mebarak
Nacer. Il a indiqué, en ce sens, que les
expériences ont mis en évidence que la
variété locale connue sous le nom de
"Biskria", constitue l'une des variétés
les plus adaptées pour ce climat avec
une production de deux (2) qx d'olives
par arbre et une quantité d'huile oscil-
lant entre 17 à 25 litres.

Mebarak a fait état d'intenses efforts
en vue d'améliorer cette variété
d'olives, caractérisée par une maturité
précoce (avant le mois de septembre),
en fournissant les plants nécessaires et
en nombre suffisant, en organisant des
sessions de formation et de sensibilisa-
tion au profit des agriculteurs dans la
perspective d'investir dans la filière
oléicole, mais aussi en procédant à l'ex-
tension des surfaces cultivées tout en
utilisant rationnellement l'eau d'irriga-
tion.

A.Djallel-Eddine

MIGRATION:

LA COMMISSION DE L'UA SE DIT SATISFAITE DES RÉCENTES MESURES PRISES PAR LA TUNISIE



D'après un communiqué publié par le ministère tunisien et relayé par l'Agence de presse officielle TAP, le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger Nabil Ammar, s'est réuni jeudi avec des membres de la Commission de l'Union africaine (UA) au siège du département à Tunis. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par le ministère tunisien et relayé par l'Agence de presse officielle TAP. La délégation de l'UA a, dans ce contexte, exprimé sa "satisfaction des récentes mesures prises par la Tunisie en matière de migration, saluant son rôle dans le domaine des libertés et de la démocratie en Afrique contre toutes les formes de discrimination et de racisme". D'après la même source, "les membres de la délégation ont indiqué que la Commission de l'UA souhaite accompagner les efforts de la Tunisie pour traiter la question de la migration dans le cadre d'une stratégie basée sur une approche collective pour lutter contre la migration irrégulière dans le strict respect des traités internationaux et africains et conformément à l'Agenda 2063 de l'UA". Cette visite en Tunisie, toujours selon la TAP, "intervient à la demande du président de la Commission Moussa Faki Mohamed et s'inscrit dans le cadre de l'esprit de solidarité". Par ailleurs, le ministre Nabil Ammar a salué l'initiative de la Commission de l'UA d'envoyer une délégation à Tunis, notant que "la campagne diffamatoire menée par certaines parties ne reflète aucunement la vraie image de la Tunisie", rappelant en ce sens les dernières mesures prises par le gouvernement, concernant les migrants subsahariens..

Notons que dans une interview donnée, vendredi, à «Radio Libre Francophone» (RLF/agence de communication digitale et multimédia), le président du Tunisia Africa Business Council (TABC), Anis Jaziri, a affirmé que la Tunisie œuvre au plus haut niveau pour un retour à la normale dans ses relations avec l'Afrique subsaharienne à la suite de la crise déclenchée par des propos controversés du président tunisien Kaïs Saïed sur la présence des migrants dans son pays.

Le chef de l'Etat tunisien, avait annoncé, dans un communiqué publié le 21 février, que «des mesures urgentes» étaient nécessaires «contre l'immigration clandestine de ressortissants de l'Afrique subsaharienne», dénonçant notamment la présence de «hordes de migrants clandestins» en Tunisie dont la venue relevait, selon lui, d'une «entreprise criminelle ourdie à l'orée de ce siècle pour changer la composition démographique de la Tunisie»

I.M./R.I.

BURKINA FASO :

Au moins six supplétifs de l'armée tués dans une attaque dans le Sahel

Au moins six combattants volontaires pour la défense de la patrie (VDP, supplétifs civils de l'armée burkinabè) ont été tués jeudi, dans un accrochage avec des hommes armés non identifiés dans la localité de Doumam, dans la province de l'Oudalan (Sahel), ont annoncé vendredi, des sources sécuritaires locales à Anadolu.

«Jeudi, des affrontements ont opposé des combattants volontaires à un groupe armé terroriste non loin de la localité de Doumam dans la province de l'Oudalan (Sahel). Au moins six VDP ont été tués et une dizaine de terroristes abattus», a déclaré un responsable des volontaires pour la défense de la patrie sous le couvert d'anonymat. Le même jour, selon la même source, «au moins cinq terroristes ont été abattus», lors d'un affrontement entre des hommes armés non identifiés et un groupe de combattants volontaires burkinabè dans la localité de Daka dans la province du Sourou dans le Nord-ouest du Burkina Faso. Pour sa part, l'Agence d'information du Burkina Faso a rapporté que les Forces burkina-



bè ont localisé jeudi matin un «regroupement de terroristes» dans la zone de Balliata, près de Gorom-Gorom dans le Sahel. «Des vecteurs aériens ont alors engagé des frappes précises et une trentaine de terroristes ont été tués et leurs engins et armes détruits», selon la même source. Une vidéo de ces frappes aériennes montrant des corps calcinés des «terroristes et leurs matériels de guerre» est devenue virale vendredi, sur les réseaux sociaux au Burkina Faso. L'Ar-

mée burkinabè a annoncé, jeudi dans la soirée, la reprise de la commune rurale de Partiaga située dans la province de la Tapoa dans la région de l'Est du Burkina Faso, qui avait subi une attaque terroriste meurtrière, fin février, faisant une «soixantaine» de morts, selon un bilan fourni par une organisation de défense des droits de l'Homme. Faisant le point mensuel des opérations antiterroriste, l'armée a également affirmé avoir neutralisé au total 112 «terroristes», alors que onze soldats

burkinabè ont perdu la vie dans des opérations qui se sont déroulées principalement dans le Nord et l'Est du pays. La situation sécuritaire au Burkina Faso est marquée par des attaques terroristes perpétrées depuis 2015 dans plusieurs régions du pays. Ces attaques ont fait de nombreuses victimes et près de deux millions de déplacés internes, alors que plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat, selon des chiffres officiels.

I.M./Agence

MAURITANIE/FRANCE

Discussions sur le renforcement de la coopération sécuritaire et militaire

Le chef d'état-major général des armées mauritaniennes, le général de division Mactar Bellah Chaabane, a reçu en audience, vendredi à Nouakchott, le chef d'état-major des armées françaises, le général d'armée Thierry Burkhard. Le chef d'état-major général des armées mauritaniennes, le général de division Mactar Bellah Chaabane, a discuté, vendredi, avec son homologue français, le général d'armée Thierry Burkhard, du renforcement de la coopération sécuritaire et militaire entre Nouakchott et Paris. Selon l'agence mauritanienne d'information (AMI), Mactar Bellah Chaabane a reçu en audience Thierry Burkhard, au siège de l'état-major général des armées dans la capitale, Nouakchott. Les discussions entre les deux parties se sont déroulées en présence de hauts responsables militaires des deux pays. L'audience a porté sur le renforcement de la coopération sécuritaire et militaire entre Nouakchott et Paris, indique la même source, sans donner de



précisions supplémentaires. Le chef d'état-major des armées françaises s'est rendu en Mauritanie dans le cadre d'une visite de 24 heures, au cours de laquelle il devrait rencontrer un certain nombre de responsables à Nouakchott. La visite du haut responsable militaire français survient après celle effectuée par le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, en Mauritanie le 8 février dernier. L'influence russe croissante dans la région du Sahel suscite l'inquiétude des pays occidentaux, qui craignent que Moscou ne reprend pied en Mauritanie, ce qui en somme représenterait une menace sur le flanc sud de l'Organi-

sation du traité de l'Atlantique nord (Otan).

Cette visite intervient également au moment où la présence française dans la région du Sahel, est de plus en plus décriée. La France a été contrainte de procéder à un départ accéléré du Mali, avant de procéder à un nouveau retrait du Burkina Faso, après que les relations diplomatiques avec ces deux pays ne soient devenues houleuses.

La Mauritanie dispose d'importantes réserves de gaz naturel estimées à plus de 100 trillions de pieds cubes, d'où l'intérêt des Occidentaux pour ce pays

R. I.

LIGUE 2

L'AS Khroub s'empare seul du leadership

La surprise du jour est à mettre à l'actif de la lanterne rouge, HAMRA Annaba, qui malgré l'importante crise qu'elle traverse actuellement, a réussi à imposer un nul vierge au MO Constantine (4°/35 pts).

L'AS Khroub s'est emparée vendredi 10 mars, du leadership du Groupe Centre-Est de la Ligue 2 algérienne de football, après sa victoire contre l'USM Annaba (2-1), pour le compte de la 21e journée, ayant vu l'ex co-leader, le NRB Teleghma s'incliner (1-0) à Sour El Ghozlane, et régresser au troisième rang au profit de l'US Souf, nouveau dauphin après sa victoire à domicile contre la JS Bordj Ménaïel (2-0). L'ASK et l'USS ont été les principaux bénéficiaires de cette 21e journée, marquée également par deux importantes victoires en déplacement, à savoir: celle du CA Batna chez l'AS Aïn M'lila (1-0) et celle du MC El Eulma chez la JSM Skikda (3-0). Des succès qui permettent au CAB et au MCEE de se hisser respectivement à la 7e et 8e places du classement général, alors que leurs adversaires du jour continuent de souffrir dans le bas du tableau, particulièrement la JSMS, avant-dernière avec seulement douze points au compteur. L'ASAM se retrouve, par contre, à la 9e place, avec 25 points. Un classement qu'elle partage avec la JS Bordj Ménaïel, l'IRB Ouargla et l'IB Khemis El Khechena, qui est revenue à hauteur de son adversaire du jour, l'USM El Harrach, qu'elle a dominé (3-2)



dans ce duel décisif dans la course au maintien. La surprise du jour est à mettre à l'actif de la lanterne-rouge, HAMRA Annaba, qui malgré l'importante crise qu'elle traverse actuellement, a réussi à imposer un nul vierge au MO Constantine (4e/35 pts). Une déception pour ce dernier, car s'il avait réussi à l'emporter à Annaba, il aurait rejoint le NRB Teleghma sur la troisième marche du podium, ex-aequo avec 37

points pour club. Idem pour l'US Chaouia, qui n'a pas su profiter de l'avantage du terrain, en recevant l'IRB Ouargla au stade Zerdani Hassouna d'Oum El Bouaghi, car il s'est contenté d'un nul vierge (0-0), alors qu'une victoire lui aurait été plus utile dans la course au maintien. L'USC reste 14e, avec 24 points, alors que l'IRBO, qui a relativement bien négocié ce duel direct entre mal-classés, s'est maintenu devant son

adversaire du jour, avec 25 unités. Les péripéties de cette 21e journée de Ligue 2 se sont poursuivies hier, avec le déroulement des matchs du Groupe Centre-Ouest. Parmi les duels qui vaudront le détour, le choc JSM Tiaret - ES Mostaganem, entre le leader qui reçoit son poursuivant immédiat, ainsi que le derby des extrêmes, entre le RC Kouba (13e/18 pts) et l'ES Ben Aknoun (2e/43 pts).

APS

R.S.

NEYMAR OPÉRÉ AVEC SUCCÈS AU QATAR

Neymar s'est fait opérer avec succès de la cheville droite vendredi, 10 mars, au Qatar, a indiqué son club du PSG. « Neymar Jr a été opéré ce vendredi en fin de matinée à l'hôpital Aspetar de Doha, par les professeurs Peter D'hoodge, James Calder et Rodrigo Lasmar. L'intervention s'est très bien déroulée. Le joueur va désormais respecter un protocole de repos et de soins », a précisé le club parisien dans un communiqué. Le joueur brésilien avait été blessé le 19 février lors du match de Ligue 1 entre le Paris Saint-Germain et Lille. L'attaquant brésilien de 31 ans pourrait être indisponible jusqu'à quatre mois. Le PSG, contrôlé par le fonds d'investissement qatari QSI, avait précédemment indiqué que Neymar allait subir « une opération de réparation ligamentaire, afin d'éviter un risque majeur de récurrence » sur sa cheville droite, blessée à plusieurs reprises. Neymar a notamment été déjà soigné à Aspetar en janvier 2019. Ses blessures se sont multipliées depuis son arrivée au PSG en 2017 pour un montant record de 222 millions d'euros et il a été contraint de manquer plus d'une centaine de matches à cause d'elles et également en raison de suspensions. Neymar ne devrait pas rejouer en championnat de France de L1 avec le PSG cette saison, la seule compétition dans laquelle le club est encore engagé, puisqu'elle celle-ci se termine le 3 juin.

R.S.

R.S.

LIGUE 1 MOBILIS

Coup d'arrêt pour la JSS, Abid sauve l'USB

La JS Saoura, battue vendredi 10 mars, en déplacement, face au RC Arbaâ (2-0), a concédé un véritable coup d'arrêt, alors que l'US Biskra a dû attendre la fin du match en déplacement face au MCE El-Bayadh pour arracher le point du nul, en ouverture de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Le RC Arbaâ, qui restait sur une défaite concédée en déplacement face au MC Alger (2-0), a bien réagi devant son public. L'attaquant Aboubakeur Kessili s'est distingué en signant un doublé (7e, 73e) qui permet à la formation de Larbaâ de faire une bonne opéra-

tion, rejoignant provisoirement le MC Oran à la 7e place, avec 25 points chacun. Par contre, la JSS qui visait la victoire pour monter sur le podium, a vu sa série de sept matchs d'invincibilité, toutes compétitions confondues, prendre fin face à une équipe du RCA plus volontaire. Aux portes du Sud, le MC El-Bayadh croyait tenir une précieuse victoire à domicile devant l'USB. Les locaux ont ouvert le score grâce à Merouane Benzid, peu avant la pause (45e+1), avant que les gars des "Zibans" ne reviennent de loin pour arracher l'égalisation en fin de match, sur un penalty

transformé par Mohamed Amine Abid (89e). Un match nul qui n'arrange pas les deux teams logés conjointement à la 9e place, en compagnie de l'USM Khenchela avec 24 pts chacun, et ne sont pas à l'abri d'un retour des mal-classés. Cette 19e journée se poursuivra samedi avec une belle affiche à l'ouest entre l'ASO Chlef (13e, 22 pts) et le MC Oran (7e, 25 pts). Les Chélifiens retrouveront par l'occasion leur antre de Mohamed Boumezrag, qui a fait objectif d'une pose d'une nouvelle pelouse. Le dernier match programmé de cette journée opposera lundi

l'USM Alger (6e, 26 pts) à la lanterne rouge le HB Chelghoum Laïd (16e, 2 pts). Quatre matchs sont reportés à une date ultérieure, il s'agit de CR Belouizdad - ES Sétif, NC Magra - MC Alger, CS Constantine-Paradou AC, et USM Khenchela-JS Kabylie, en raison du match que doit livrer la formation de la ville des "Genêts", samedi à domicile face aux Congolais de l'AS Vita Club (20h00), dans le cadre de la 4e journée (Gr.A) de la Ligue des champions d'Afrique, mais également en raison du stage qu'effectue actuellement la sélection des U23 à Annaba.

APS

SC CHARLEROI

Zorgane élu joueur du mois de février

Le milieu international algérien du Sporting Club Charleroi, Adam Zorgane, a été élu meilleur joueur du mois de février de son équipe, à l'issue d'un vote auprès des supporters organisé sur les réseaux sociaux, a indiqué le club pensionnaire du championnat belge de football, jeudi dernier. L'ancien joueur du Paradou AC a récolté 81% des suffrages, contre 19% pour le portier international burkinabé Hervé Koffi, précise la même source. C'est la deuxième distinction de ce genre pour Zorgane (22 ans), après avoir été déjà désigné

meilleur joueur du club en septembre dernier. Il succède au milieu de terrain français Damien Marcq, sacré en janvier. Zorgane (10 sélections) avait rejoint Charleroi en 2021 pour un contrat de quatre saisons. Il a prolongé son bail cette année pour une saison supplémentaire, soit jusqu'en 2027. Il a été rejoint durant l'intersaison par son ancien coéquipier au Paradou AC (Ligue 1 Algérie) Nadir Benbouali, blessé au genou et forfait pour le reste de la saison. Le fils de l'ancien international Malik Zorgane a inscrit cette

saison 4 buts et délivré 6 passes décisives, en 26 apparitions avec Charleroi, toutes compétitions confondues. Il devrait figurer dans la liste des joueurs convoqués par le sélectionneur national Djamel Belmadi, en vue de la double confrontation face au Niger, le 23 mars à Baraki (22h00) et le 27 mars à Tunis (17h00), comptant respectivement pour les 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire.

R.S.

HOMMAGE APPUYÉ AU "TÉNOR DE LA DOUCEUR"

Alger honore Noureddine Saoudi

Un hommage appuyé a été rendu, jeudi soir à Alger, au ténor de la musique andalouse de l'école Sanâa, le professeur et chanteur Noureddine Saoudi, devant un public nombreux.

Organisé par l'association culturelle de musique andalouse, "Es Soundoussia", qui célèbre également cette année son 36^e anniversaire, le récital a été accueilli à l'Auditorium du palais de la Culture Moufdi-Zakaria sous le slogan "lahbab âamlou louila". Composé d'une vingtaine d'instrumentistes issus de différentes associations, dont "Es Soundoussia", "Kortoba", "Nassim Essabah" et "Dar El Ghernatia", l'Orchestre sous la direction de Moussa Haroun, a embarqué l'assistance, près de deux heures durant, dans un voyage initiatique à plusieurs stations. Trois programmes réunissant une vingtaine de pièces, ont orné le silence de la salle avec de belles variations modales et rythmiques allant du mode Zidène, au Ghrib, passant par Raml El Maya, au plaisir d'un public



conquis, venu faire part de sa reconnaissance au "ténor de la douceur", Noureddine Saoudi. Parmi les pièces entonnées, "Ahabbou qalbi" (inqileb) suivi de la Noubâ zidène avec ses déclinaisons rythmique et mélodiques, "Mir el Gharam s'ken m'hadji", "âdrouni yah'l el h'wa", "Twahach't b'ghit en'zour",

"Amt'lek't wes'daft gh'ram" et "Had el gharam elladhi katem-tou". Avec une voix présente à la tessiture large et un vibrato qui y coule sans efforts, Noureddine Saoudi, œuvrant à la préservation et à la socialisation de la mémoire culturelle et musicale andalouse, a brillamment interprété, "Djadaka el gheïthou". Le

récital a également été embelli par les voix cristallines de Yanel Akkab, Radia Nouacer, Lisa Aissani, ainsi que celles étoffées de, Moussa Haroun, Karim Semmar et Abderrezak Guennif, qui a interprété un programme chaâbi très applaudi par l'assistance. Pour cette grande soirée, à la double circonstance, de grandes figures de cette musique savante se sont retrouvées, à l'instar du grand Mohamed Khaznadj, Abdelkader Chaou, H'cissen Sadi, Nacer Mokdad, Djamel Ghazi, Salah Fethi, Nacereddine Galiz, ou encore Farid Khodja. Venus de l'univers de la musique classique universelle contribuer à ce bel hommage, Djamel Ghazi à la flûte traversière et Salah

Fethi au violon ont présenté "Echo de la Noubâ Dziriya", une réécriture adaptée à la polyphonie, de "Noubâ Dziriya", une des compositions de Noureddine Saoudi, rendue dans une série d'extraits, tenant compte des déclinaisons rythmiques existant dans une Noubâ andalouse. Une série de photographies commentées par l'artiste mise à l'honneur, retraçant sa vie depuis son enfance jusqu'à sa consécration, a été projetée en ouverture du concert, alors qu'auparavant, la soirée a débuté avec la troupe zorna "Tchougal", qui a donné le ton, en rappelant la tradition ancestrale algéroise. La présidente de l'association Es'Soundoussia, Bahidja Triki, accompagnée du directeur des droits voisins à l'ONDA, Abdelhamid Cheroud a remis la distinction honorifique et autres présents symboliques à Noureddine Saoudi, sous les youyous nourris et les salves d'applaudissements du public. A l'issue d'une prestation de haute facture, déroulée dans des atmosphères conviviales, le public, qui a savouré tous les moments de la soirée, a longtemps applaudi les artistes. Elève des derniers grands maîtres de l'école algéroise, Noureddine Saoudi a obtenu en 1974, le 1er prix au Conservatoire d'Alger où il fut nommé professeur quatre années plus tard. Membre fondateur de plusieurs associations de musique andalouse, à l'instar d'El Fakhardjia et Essendoussia, le ténor a enregistré plusieurs Noubâ, avant d'être nommé en 2016 à la direction de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.

F. Dj.

RÉCITAL DE CHANTS ANDALOUS

Nadia Benyoucef, Manal Gherbi et Nassima Haffaf à Alger

Les chanteuses Nadia Benyoucef, Manal Gherbi et Nassima Haffaf ont animé, vendredi à Alger, un récital andalou, en commémoration du 45^e anniversaire de la disparition du Cheikh Abdelkrim Dali, une des icônes de cette musique savante. Organisé par la Fondation Cheikh Abdelkrim-Dali, en collaboration, entre autres, avec la Télévision et la Radio algériennes, le concert, déployé en trois heures de temps, a été accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (OREF). Soutenues par la quinzaine d'instrumentistes de l'Orchestre de la Fondation dirigé par le maestro Naguib Kateb, dont Saliha Ould Moussa, virtuose de l'Oud et Souad Barka au piano, les trois cantatrices ont déroulé des répertoires que le regretté Cheikh aimait reprendre. Présente au programme avec Nadia Benyoucef et Manal Gherbi, deux grands noms de la scène andalouse, Nassima Haffaf a suscité un intérêt particulier, de par son statut de lauréate au concours de la meilleure interprétation à la 3e édition du Prix "Cheikh Abdelkrim-Dali", tenu en 2022. Le statut de lauréate lui ayant valu, alors, de bénéficier du financement de son premier album par la fondation, la cantatrice est venue faire la promotion de son premier opus, sorti aux éditions Ostowana, dédié à la "Noubâ Rasd Eddil" et participer à cet hommage commémoratif avec cinq titres. Très

applaudie par l'assistance, la jeune cantatrice a séduit le public avec une voix cristalline, interprétant notamment, les inqilabet, "Ya badie el hosn", "Ya qawma ma wadjad'tou sabra" et "Ya mahla del âachiya" pour s'investir bien plus tard dans la soirée en duo avec Nadia Benyoucef pour interpréter "El Hidjazyettes", un qcid du maître Abdelkrim Dali. A l'entrée de la salle, au niveau du hall, un grand poster reprenant la photo de la jaquette du CD de Nassima Haffaf, annonce un point de vente improvisé de ce nouvel album, déjà convoité, au regard des spectateurs qui l'ont entre les mains. "Noubâ Rasd Eddil", contient notamment les pièces, "Houm Fil'khilââ", "El Djamel Fettane", "Ya men sada saden", "khiyaloukoum fi el âayni ma zala hadhiran", "Malet ech'chems ila el ghouroub", "Qad bacharet bi koudoumkoum rihou ed'dhouba", "Aâlaykoum tefna el âyn wel'hadjeb", "Niranou qalbi zinadouha kabi-di", "Amchi ya Rassoul et "Idha yahidjou li gharamek". "Nassima Haffaf, est une chanteuse talentueuse promise à une grande carrière", a déclaré un spectateur sorti de la salle pour acheter le CD de la cantatrice. A huit ans, Nassima Haffaf a rejoint l'association "Anadil El Djazair", alors dirigée par Youcef Ouznadji, pour adhérer bien après, à l'Ensemble des "Beaux-Arts d'Alger" sous la houlette d'El Hadi Boukoura. Elle fera par la suite, simultanément par-

tie de l'Orchestre féminin de l'Opéra d'Alger qui avait sollicité ses services, et de l'association "Cortoba", quelle ne quittera plus. Avant la prestation de Nassima Haffaf, la soprane à la voix suave, Manal Gherbi au piano, avait rendu la Noubâ Ghrib, dans les déclinaisons de ses belles variations rythmiques et mélodiques, concluant sa prestation haute en couleurs avec "A mayli sadri h'nin", "Slehti ar'djel ", et "Selli houmoumek", sous les applaudissements et les youyous d'un public euphorique. Cantatrice au charisme imposant, Nadia Benyoucef a séduit l'assistance avec sa voix puissante et cristalline, interprétant pas moins de 18 titres du patrimoine andalou, au plaisir d'une assistance conquise. "Nestegh'far qbel man'koul", "El hamdou lil'Allah nelt qesdi", "Ladha li chorb el âachiya", " El hob rah fnani", "Elqalb bat seli", "Ya dow âayani" et "Nar el bin bdet" sont quelques-uns des titres rendus par l'icône de la chanson andalouse et algéroise. Présent à cette soirée commémorative, l'inspecteur général du ministère de la Communication, Ahmed Benzelikha s'est vu remettre, en sa qualité de représentant du ministre de la Communication, les trophées honorifiques destinés à la Télévision et la Radio algériennes, pour leur collaboration à la réussite de cet événement.

R.C.

DANSE CONTEMPORAINE

Entrée en scène des ballets de l'Opéra d'Alger, de France et de Grande-Bretagne

La deuxième soirée du 11e Festival international de danse contemporaine a été animée vendredi, par les ballets de Grande-Bretagne, de France et de l'Opéra d'Alger qui abrite cet événement dédié à cet art scénique, inauguré officiellement jeudi. Devant un public d'initiés, la soirée a été marquée par la représentation des performances des ballets "Unlimited" de la Grande Bretagne, "Jazz Art", de la France et celui de l'Opéra d'Alger. Dans la première partie, les danseurs professionnels du ballet britannique, ont séduit par "Cog in the Cog"(Pignon dans la roue), une performance de 20 minutes dont l'objectif est d'initier les personnes aux besoins spécifiques aux arts de la scène, co-créée par Billy Read, un chorégraphe sourd, avec une équipe de danseurs professionnels sourds-muets. Ce spectacle chorégraphique, conçu initialement pour être joué dans la rue, est une cri-

tique du capitalisme et de la technologie moderne des smartphones. Sur scène, les danseurs, tous vêtus en combinaisons rouges, se déplacent ensemble comme s'ils formaient un seul corps, méticuleux dans leurs gestes et homogènes dans le mouvement. Magnifiquement chorégraphié, le spectacle, rythmé par une musique techno en off, est fascinant par le mouvement, divertissant et surtout spectaculaire par le talent de ces danseurs qui ont su communiquer par le langage du corps, pour explorer le vécu de ces personnes qui ont transformé leurs passe-temps en emplois durant la pandémie mondiale de coronavirus. En deuxième partie de cette soirée, le ballet "Jazz Art" de France, a présenté trois pièces, avec une première performance intitulée "5e vague", conçue par Raza Hamadi, danseur et directeur de cette compagnie artistique.

R.C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE OULED YAICH
COMMUNE DE OULED YAIC
NIF: 090765950800000

AVIS D' ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément au décret présidentiel n :15/247 de 16/9/2015 Portant réglementation des marches publics et délégations de service publics .

- Suite à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales paru en date du : 22/01/2023 dans les quotidiens nationaux ;express .
Bomop concernant le projet suivant :

Aménagement d'un terrain destin au cimetière cite Touares commune d ouled yaich

- Suite à la réunion d'analyse financière du 06/03/2023 le président de la commune de ouled yaich informe les soumissionnaires de l'attribution provisoire du projet comme suit:

l'entreprise + NIF	Opération	Note offre technique /100	Montant et délai	critères
بغلاش معمير 196642340006041	Aménagement d'un terrain destin au cimetière cite Touares commune d ouled yaich	70pts	27 666.369.50DA 03mois	Moins disant

*conformément a l'article 82 du décret présidentiel 247/15 modifie complété les entreprises soumissionnaires peuvent au siège du commun bureau des marches pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financière dans un délai de trois 03 jours a compter du 1er avis affichage de l'avis d'attribution. Par biais des journaux

*En outre les entreprises soumissionnaires peuvent introduire les 10 jours a compter du 1er avis de publication d'attribution provisoire auprès de la commission des marches communale

L'EXPRESS DU 12/03/2023

ANEP : N° 2316006142

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MÈDÉA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLIC

Avis D'un Concours National D'Architecture Restreint N° 07/2023
NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des inarchés publics, et délégation du service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'un Concours National D'Architecture Restreint pour le :
Etude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site 1030 logements pole urbain de OUEZRA , commune de OUEZRA , wilaya de Médéa
Les architectes et les bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'études, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes intéressent par le présent avis et qui répond aux conditions d'éligibilités suivantes :

- A. Capacités professionnelles :
Pour les candidats seuls :
- Un agrément en cours de validité pour les architectes agréés.
- Le statut pour les sociétés civiles professionnelles d'architectes agréés SCP
- Statut de l'entreprise publique économique (EPE) ou d'un décret de création d'un côté et l'extrait du registre de commerce portant le code architecture (607009)
- Pour les candidats en groupements : -Un protocole d'accord, reliant les membres du groupement.
B. Capacités financières :
Pour les candidats seuls :
Avoir un moyen de chiffre d'affaire supérieur ou égale à 700.000,00 DA justifier par les bilans des trois (03) meilleures années depuis l'année 2016 délivré par les services des impôts.
C. Capacités techniques :
C.1/ Références professionnelles :
Avoir assuré la maîtrise d'œuvre étude et suivi, d'un projet de catégorie « B » ou plus ou deux projets de catégorie « A », et en adoptant, si nécessaires, les équivalences (projet de logement/projet d'équipement) tel que mentionné à l'article 13ci-dessous.
N.B : les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.

- C.2/ Moyens humains :
Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :
- Un architecte ou ingénieur en génie civil justifiant au moins trois 03 ans d'expérience au minimum.
- Un technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment justifiant deux 02 ans d'expérience au minimum.
Les Moyens humains doivent être justifiés soit par :
- Une attestation individuelle d'affiliation CNAS valide + diplôme + CV
- L'expérience est calculée sur la base des attestations ou certificat de travail justifiant les périodes de travail de chaque élément.
- L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe permanente il sera sujet à notation lors de l'évaluation de l'offre technique
- Les autres membres du groupement et/ou les autres associés (en dehors du gérant) des sociétés civiles professionnelles d'architectes, peuvent être pris en considération dans ce critère
- NB : seul l'expérience supérieure à celle exigé dans le dossier de candidature sera prise en considération lors de l'évaluation des offres techniques

C.3/ Moyens Matériels : Justifier l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte et ou du candidat (acte de propriété, contrat de location, ou tout autre document réglementaire justifiant l'adresse professionnelle, les PV des huissiers de justice ne sont pas pris en considération).
Dans le cas d'un groupement il sera tenu compte du cumul des capacités techniques entre les membres du groupement
Le groupement dans son ensemble doit avoir un chiffre d'affaires moyen calculé de la manière suivante : Chaque membre du groupement se verra calculer la moyenne de son chiffre d'affaires des trois (03) meilleures années depuis l'année 2016
Tous les résultats des membres du groupement seront additionnés et divisés par le nombre du membre pour obtenir le chiffre d'affaires du groupement.

- Le groupement dans son ensemble doit justifier un chiffre d'affaires moyen égal ou supérieur à : (700.000,00 DA)
- Le groupement doit être impérativement solidaire.
- Nb : pour les deux cas : Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.
- Les moyens humains réservé à ce projet ne peut pas être pris en considération dans les autres projets s'il est retenu
Les bureaux d'études Peuvent retirer les cahiers des charges Au près de :

LA DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE MÈDÉA - CITE DU 24 FÉVRIER -MÈDÉA
Les offres accompagnées des documents et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

- I-PHASE N°01
A. Le dossier de candidature: contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page 09).
le délai de préparation du dossier de candidature est fixé à dix(10) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel au concours.
I-PHASE N°02 :
B. L'offre technique : contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page10).
C. L'offre de prestations: contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page10 -11).
D. L'offre financière: contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page10).
le délai de préparation des offres techniques, des prestations et financières est fixé à Vingt cinq (25) jours, les candidats présélectionnés seront invités par courriers et par voie de presse, la date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera comptée à partir de la date de la publication par voie de presse des candidats présélectionnés.
L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées,
N.B : Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 12/03/2023

ANEP : N° 2316006203

Sur page Facebook:
L'EXPRESSDZ



Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : **023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse
Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : L'EXPRESSDZ

EN INDE : LE FLÉAU DES FAUX INVITÉS PILLEURS DE MARIAGE

Chaque année, durant la saison des mariages, la police arrête plusieurs gangs qui dérobent argent, bijoux et autres cadeaux offerts aux jeunes mariés, raconte "The Indian Express". Kishan, 22 ans, avait pris soin de porter un costume neuf. Avec deux complices, il s'est ensuite rendu dans la salle des fêtes de Karkardooma, à New Delhi. Là, les trois compères se sont présentés comme des parents du marié. "L'adolescent que Kishan avait présenté comme son neveu est parti jouer avec les enfants présents au mariage, et les deux autres voleurs se sont fondus dans la masse, félicitant le couple et discutant avec les invités", raconte The Indian Express, quotidien anglophone de référence, dans son édition du 17 janvier. Quelques heures plus tard, ils s'étaient évaporés dans la nature. Tout comme l'équivalent de 2 000 euros d'argent liquide, offert aux jeunes mariés par leurs vrais invités.

UN MILLION D'EUROS DE BIJOUX ET D'ARGENT

"La branche de la police de Delhi chargée des affaires criminelles a arrêté les trois hommes le mois dernier pour leur implication dans six vols lors de mariages à travers Delhi et sa banlieue, où ils auraient décampé

avec des bijoux et de l'argent", pour une valeur supérieure à un million d'euros. Alors que la saison des mariages bat son plein, la police a lancé une dizaine d'opérations de ce type, et deux gangs ont déjà été arrêtés le mois dernier. Chaque année, à la même période, quatre ou cinq groupes de voleurs impliqués dans de multiples casses de mariage sont coincés par la police.

COMPLICES EN CULOTTES COURTES

Les forces de l'ordre conseillent aux organisateurs de mariage de renforcer la sécurité des événements afin d'empêcher les trouble-fêtes de se glisser parmi les convives. "Nous faisons circuler des photos des membres de gangs qui ont ciblé des mariages", a déclaré un policier à l'Indian Express. Ces gangs embauchent généralement des enfants de villages pour les aider à réaliser ces vols. "Les mineurs suivent une formation sur la façon de repérer les bijoux et autres objets coûteux lors d'un mariage et sur la façon de créer des distractions", explique la police dans l'article. "L'enfant a pour instruction de ne pas révéler le nom de ses complices, s'il est pris."

Courrier International

Controverse : avec Erdogan, la Turquie est-elle devenue une superpuissance ?

Voilà vingt ans que Recep Tayyip Erdogan dirige la Turquie. Depuis quelques années, il mène une politique étrangère très ambitieuse, saluée, dans un billet enflammé, par le journal progouvernemental "Takvim". Bien que tous les médias turcs ne partagent pas cet avis.



Sur ces terres, depuis des centaines d'années, résonne chaque matin à l'aube l'appel à la prière et le chant du coq. Ailleurs dans le monde, et particulièrement en Occident, aux mêmes heures, c'est le braiment des ânes qu'on entend, celui des journaux que l'on distribue, des médias que l'on allume. Parmi eux se trouve l'agence Reuters, qui, la semaine dernière, publiait une annonce pour le recrutement d'un nouveau chef de

bureau en Turquie. Ils cherchent un nouveau valet, une plume locale acérée pour écrire sur la Turquie, pour s'en prendre à ce pays et à son président. Car Erdogan, à leurs yeux, est coupable. Son crime est clair : "Erdogan a lancé la Turquie dans une politique diplomatique et militaire agressive qui s'étend du sud du Caucase jusqu'à l'Afrique du Nord", est-il précisé dans l'annonce. Au même moment, le magazine américain Foreign Policy s'est joint au

concert des braiments. "Attention, hurlent-ils à s'en déchirer les cordes vocales, si les six partis d'opposition tardent à déclarer leur candidat [face à Erdogan pour l'élection présidentielle du printemps], cela risque de bénéficier à l'AKP."

MÉDIATEUR POUR LA CIRCULATION DU BLÉ UKRAINIEN

Rongés par l'inquiétude, les voilà qui s'improvisent conseillers de l'opposition. Ils s'en prennent tous à Erdogan, qui poursuivrait selon eux une politique "expansionniste" à laquelle l'opposition pourrait, espèrent-ils, mettre un terme pour mener une politique plus "libérale et pluraliste". Voilà ce qu'ils souhaitent, stopper l'expansion de la Turquie. Car oui, nous faisons notre entrée en Afrique, en y chassant l'Occident. Mais sans la coloniser, sans commettre des massacres comme l'a fait l'Occident mais en tendant les bras aux populations locales. C'est d'ailleurs grâce à nous et à notre rôle dans les négociations pour garantir la circulation du blé russe et ukrainien en mer Noire qu'une famine sur le continent africain a été évitée.

Courrier International

Ces "Fritidsbanken" suédoises où tout s'emprunte : un ballon, une tente ou des skis

Pour repartir avec un objet, une seule condition : laisser son nom et son numéro de téléphone. Depuis 2013, les «banques du temps libre» démocratisent l'accès au loisirs dans le pays scandinave. Présentes dans un tiers des communes, elles rencontrent un franc succès, rapporte le quotidien de Stockholm «Svenska Dagbladet». «C'est incroyable que l'on ait quelque chose comme ça en Suède», s'enthousiasme Ladina Kibirige, dont Svenska Dagbladet rapporte les propos. La Suédoise a découvert il y a peu la Fritidsbanken de sa ville, Märsta, dans le comté de Stockholm. Cet après-midi d'hiver, elle vient y prolonger un prêt et échanger une paire de patins à glace

empruntée plus tôt. Dans ces banques du temps libre (traduction littérale de Fritidsbanken), présentes dans près d'un tiers des communes du pays, la philosophie est simple : «Tout le monde peut emprunter, tout est gratuit», résume le journal scandinave. C'est «comme une bibliothèque, mais avec des équipements sportifs et de plein air», synthétise le site officiel de l'organisation. Une paire de skis, des bottes en caoutchouc, un ballon de football ou une tente pour aller camper : on y trouve de tout. Et pour les ramener chez soi ? Rien de plus simple. Il suffit de laisser son nom et son numéro de téléphone, et le tour est joué. Le matériel de loisir est à disposition pour deux semaines.

«ICI, TOUT SE RECYCLE»

L'idée est née en 2013, dans le village de Deje (dans le sud-ouest du pays). Fondées par la femme diacre Carina Haak, ces banques du temps libre portent un projet profondément égalitaire, souligne Svenska Dagbladet : «Carina Haak pensait que tout le monde devrait avoir accès à des équipements de loisirs et avoir la possibilité d'essayer différentes activités sans devoir acheter de nouvelles choses à chaque fois.» Les organisations sont financées par les impôts et administrées majoritairement par les communes. Si la plupart de leurs stocks viennent de dons d'objets particuliers, «des organisations et des entreprises apportent également leur contribution», précise le quotidien suédois. Et tout

ce qui ne peut pas être prêté en l'état n'est pas perdu, souligne Ola Holmberg, gestionnaire de l'organisation à Märsta : «Ici, tout se recycle. Quand on travaille ici, il faut être dans cet état d'esprit. Là, par exemple, nous avons réparé les crochets de skis de fond à l'aide de vieux rayons de roues de vélo.» «Au début, personne ne pensait que cette organisation aurait l'importance qu'elle a aujourd'hui», reconnaît Henric Byström, porte-parole de Fritidsbanken Suède. Pourtant, rien que l'année dernière, dix-huit nouveaux lieux ont ouvert dans le pays. Il en compte désormais 124, précise le journal, «et bat des records de prêts d'année en année»

Courrier International

Sobriété énergétique : et si l'Europe cessait d'utiliser l'électroménager «comme en 1970» ?

Dans une chronique, «The Washington Post» tord le cou à certaines idées reçues sur l'utilisation et la consommation de nos appareils électroménagers. Et donne quelques conseils pour une meilleure efficacité énergétique. «Nous utilisons notre électroménager comme en 1970. Il y a mieux à faire.» Voici le titre, sans équivoque, d'une chronique environnementale publiée par The Washington Post. L'éditorialiste Michael J. Coren y rappelle qu'en ces temps de crise climatique et de sobriété énergétique, l'efficacité de nos appareils électroménagers est un facteur d'économie. L'idée d'alléger la facture en optimisant l'usage des lave-vaisselle ou la durée d'utilisation des lampes n'est pas nouvelle. «Tout commence au milieu des années 1970 quand, compte tenu de

la crise pétrolière, plusieurs États américains, la Californie en tête, mettent en place des normes d'efficacité énergétique pour les appareils ménagers», écrit Michael J. Coren. Une situation analogue à celle d'aujourd'hui. Malgré quelques résistances, notamment celle de l'administration Trump, les politiques publiques américaines tendent à renforcer les normes d'efficacité. C'est notamment le cas avec le plan promulgué par Joe Biden en août 2022, répondant au nom d'Inflation Reduction Act, qui instaure, entre autres, de nouvelles normes encore plus strictes. «Les récents efforts en la matière ont réduit de 500 dollars la facture annuelle d'un ménage américain moyen, et de 7 % les projections concernant la consommation énergétique des

États-Unis, selon les chiffres de l'Appliance Standards Awareness Project», détaille le journaliste du Washington Post.

VAISSELLE, FRIGO ET THERMOSTAT

Et pour continuer d'économiser en période d'inflation, Coren propose quelques pistes. Premièrement ne rincez plus les assiettes avant de les mettre au lave-vaisselle : «Les lave-vaisselle d'aujourd'hui sont conçus pour pouvoir éliminer les aliments séchés des assiettes, afin que l'utilisateur puisse attendre que la machine soit pleine pour faire un lavage. On retire manuellement les restes, et c'est tout.» Concernant le réfrigérateur, il est recommandé de ne pas régler la température trop haut. Maximum 4 °C. «Mais la plus

grosse erreur est de garder un frigo beaucoup trop vieux», prévient cependant Michael J. Coren. Il est également préférable de moduler le chauffage de son domicile au lieu de caler le thermostat sur une température unique. Sur le linge, «le principal changement d'habitude à faire est de laver à froid», car les machines actuelles lavent aussi bien à l'eau froide qu'à l'eau chaude. Enfin, et cela peut paraître paradoxal, le Washington Post conseille de remplacer vos vieux appareils par des nouveaux. Car les maintenir en activité «au-delà de leur durée de vie moyenne, c'est juste reporter un remplacement nécessaire, tout en jetant de l'énergie, et donc de l'argent, par les fenêtres».

I.M.

123456789

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Horizontalement
1- Elle indique la direction du vent.
2- Enlevant - Atome ou groupe d'atomes. 3- Insecte des eaux stagnantes - Organisation des Nations unies. 4- Frangins - Région militaire. 5- Entre sol et si - Apprécie beaucoup. 6- Carte maîtresse - Monnaie en Extrême-Orient. 7- Pas avoués - Gardé en main. 8- Animaux protecteurs d'un clan - Règle de dessinateur. 9- Ecole nationale d'administration - Résultat d'une action.

Verticalement
1- Qui a ou peut prendre du volume. 2- Action de répéter, de faire de nouveau. 3- Réduit en poudre - Montagne de Grèce. 4- Qui coûte cher. 5- Autre nom du do - Opposé à l'ouest - Pronom personnel. 6- Armée du Moyen Age - Télégraphie sans fil. 7- Pièce de bois pour soutenir un navire en construction - Baie du Japon. 8- Qui est en proie à l'angoisse. 9- Adverbe de lieu - Ancienne danse à trois temps.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Symphonie
Simphonie
Symfonie
Symphonnie

Égalitaire
Egalitaire
Egualitaire
Egallitaire

Opresseur
Oppreuteur
Oppresseur
Opprèssueur

Payote
Paillotte
Paillôte
Paillote

ATTACHÉE CHAÎNE DE MONTAGNES	↓	ÉPAULARD EFFORCÉES	↓	ERGOTEUSE PETIT RUISSEAU	↓	CIRCUIT BELGE	↓	RAPPORT EN MATHS MOT DE SOULAGEMENT	↓	ENZYMES COUPÉES	↓	PROGRÈS ÉCONO- MIQUE
→		↓		↓		MALCHANCE ESPACE BLANC	→	↓		↓		↓
L'HOMME DES GLACES DÉSAPPOINTE	→					↓			DÉMONS- TRATIF PLURIEL MARIAGES	→		
→				À LUI RICHESSES	→		DÉCAMPÉ CUBE DE JOUEUR	→	↓		ELLE INSPIRE LE POÈTE	
PAS LÀ	IL FAIT SAILLIE DÉLIMI- TÉES	→		↓			↓	CAPITAINE DU NAUTILUS NOTA BENE	→		↓	
→			CONS- TRUCTEUR APRÈS RÉ	→				↓				
EMPORTE AVEC SOI RALENTIT	→		↓				PATRON POPULAIRE DRÔLE ET INTELLIGENT	→				EXAGÉRÉE
→						BATTE- MENT D'ARTÈRE	↓	QUELQU'UN		AVANT LA SPÉCIALITÉ ARGENT LIQUIDE	→	↓
VENU AU MONDE CHARGE EN BALLON	→		ÉMET UNE HYPOTHÈSE GRAND SOLEIL	→		↓		↓		↓	VA SANS BUT	
→			↓	ATTENTION DISCUSSION	→				ASSAISON- NEMENT PARESSEUX	→	↓	
SORITE		SOUVENT MAUVAISE ROSE- ORANGÉ	→	↓				RUDE AU GOÛT BUTTES PRÈS DES MINES	→	↓		
→		↓			BAC À CHATS COUTUMES	→		↓				
BAIN DE VAPEUR	PETIT ARBRE VENTILER	→			↓				CÉRIUM CONTES- TÉES	→		ABÎMÉES
→	↓					BOÎTE À SUFFRAGES ELLE OUVRE LA PORTE	→		↓		CRÉATURE	↓
DIFFUSE BIEN EN CHAIR	→				GUIGNES À CUEILLIR EN MATINÉE	→	↓				↓	
→				UNI PAR TRAITÉ APRÈS DO	→	↓				RÈGLE DOUBLE CALE	→	
TRÈS GRAND DÉLICAT	→			↓			BABINE	→		↓		
→					CORREC- TIONS	→						

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Genre de deux mâts

ARGUS
ARRIVAGE
BAGUETTE
BARBOTINE
BECTER
BERNER
BONIMENT
BONITE
BRONZAGE
CADRATIN
CANTALOU
DÉTENDRE
ENDURCIE
EURASIE
FLOCON
FONTANELLE
FOREUR
FRUGALE

FRUGIVORE
GALÉJADE
GENDRE
GLACIAIRE
GOIJATERIE
IMPUR
JACINTHE
JUCHER
LOISIR
MARINIÈRE
MÉTAPHORE
PEINER
PÉPINIÈRE
PIQUER
PRÉCAIRE
PRÉDATRICE
PUCELLE
QUANTUM

QUETSCHÉ
RECYCLÉ
REJOINDRE
SABLER
SIFFLET
SOLITAIRE
TANTALE
TARIR
TENDON
TRANSCRIRE
TRICÉPHALE
TURBULENCE
URODÈLE
VORACEMENT
ZIGOUILLER
ZLOTY

V O R A C E M E N T E I R E T A J U O G
M G L A C I A I R E R E J O I N D R E M
E P D G T R S R E T B P G L Y P O J B A
T R E E G A E A N L R A O E U T A L R R
A E R U T H N E B E L I G C N C O F O I
P C S E C E M T D L S E E U I D R L N N
H A T U C I N A A I E L N N E U R P Z I
O I J E N Y T D R L L R T A G T I E A E
R R T O N R C R R E E H E A T Q T E G R
E E B R I D U L E E E T L T U N C E E E
E E N C I E O U E E G E E E I N O U A E
R I E I R C R N H M E A R L E N O F R R
E C F O T A E C R L U R L L F L O R R O
I R F L S A S P E E E T U E A F E B I V
N U R I O T R D H N N B N T J T I M V I
I D E I E C O D R A R I N A C A P S A G
P N E U R R O E A U L A E E U U D T G U
E E Q T U A B N T C C E B P R Q E E E R
P B A R B O T I N E E R I A T I L O S F
Z I G O U I L L E R T R A N S C R I R E

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT

1- ENCOURUE - EPIE - ARBRISSEAU - GUE - BEE - GAGA - ELUT - NE - PUTOIS - EDENTE - RE - NET - ART - SAUR - DOCTORAL - TRITURE - LINO - MI CAID - MENTI - OPA - TRAIRE - ANONS - AUTO - REAL - TENANT - SECULIERS - BUE - TOLERER - FILET - DES - REPU - IRE - VET - BESOIN - ES.

VERTICALEMENT

1- INAUGURATION - ERODE - CREATEUR - PORCELET - BOB - GO - RICANEUSES - URBAIN - TA - SALIR - BRIE - SEDUIT - LISERE - USEE - TORDRA - ETRES - MES - LE - CE - AUTRE - PO - ERUDIT - MITES - FUI - BEAUTE - OLERON - NI - PUS - NARINE - ABOLI - GI - ENTRANT - ENUMERE - EUREETLOIR - TESTES.

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT

1- FIGNOLAGE. 2- IRRESOLUS. 3- GOUT - ILES. 4- UNE - USITE. 5- RI - AN - ET. 6- ASEPTISEE. 8- TNT - LEPRE. 9- ETUS - OISE.

VERTICALEMENT

1- FIGURANTE. 2- IRONISANT. 3- GRUE - ENTE. 4- NET - APT. 5- OS - UNTEL. 6- LOIS - ISEO. 7- ALLIES - PI. 8- GUET- TEURS. 9- ESSE - ENNE.

4x4

Ganglionnaire - Rossignol
Pâtelage - Randonnée

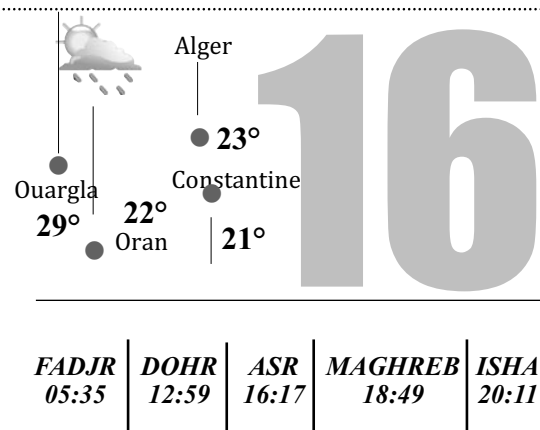
BIFFE-TOUT : CHOW-CHOW

8 MORTS DANS DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET 2 NOUVELLES VICTIMES DU MONOXYDE DE CARBONE

Huit personnes ont trouvé la mort et 365 autres ont été blessées dans 285 accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'Sila avec 2 personnes décédées et 10 autres blessées suite à 2 accidents de la

circulation, précise la même source. Par ailleurs, la Protection civile déplore le décès de 2 personnes par inhalation de monoxyde de carbone. Il s'agit d'un homme âgé de 90 ans, asphyxié par ce gaz toxique émanant d'un chauffe-eau au domicile familial dans la commune de Bologhine (Alger), et d'un jeune de 22 ans, décédé après avoir inhalé le même gaz

dégagé par une tabouna dans une habitation de la commune d'Ouled Aouf (Batna). Selon la même source, onze autres personnes incommodées par ce gaz toxique, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles, ont été secourues par les éléments de la Protection civile à Constantine, Alger, Sétif, M'Sila, Aïn Defla et Batna.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//DIMANCHE 12 MARS 2023 // N°512 //PRIX 20 DA

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE L'ANNONCE :

« Près de 900 projets d'investissement entrés en production en une année »

Le ministre a insisté sur l'impérative augmentation du rythme des travaux et des heures de travail pour parachever les projets programmés dans les délais fixés...

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, a révélé que près de 900 projets d'investissement sont entrés en phase de production en une seule année à travers le pays. Lors de l'inspection de l'activité d'un abattoir privé dans la commune de Doucen (20 km au nord du chef-lieu de wilaya), le ministre a souligné que la politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au traitement de toutes les entraves bloquant des années durant les projets d'investissement dans les petites, moyennes et grandes entreprises, a « permis, dans un court délai, à ce nombre de projets d'entrer en activité et de générer plus de 250.000 emplois ». M. Merad a relevé qu'une des grandes lignes de cette nouvelle politique consiste en ce domaine à raser les investisseurs pour générer de la richesse et favoriser la dynamique économique. Répondant aux préoccupations d'un investisseur dans une unité de production



de lait dans la même commune relatives à l'augmentation des capacités de production de ce produit, le ministre a rappelé que le gouvernement avait pris la décision d'augmenter l'approvisionnement en lait pour répondre à la demande nationale, précisant que cette unité qui est la seule laiterie de la wilaya, sera approvisionnée en poudre de lait. Lors de l'inspection du projet de réalisation de 200

logements promotionnels aidés dans la zone d'expansion urbaine d'Ouled Djellal, le ministre a insisté sur l'impérative augmentation du rythme des travaux et des heures de travail pour parachever les projets programmés dans les délais fixés. M. Merad a inauguré une unité privée de plâtre au chef-lieu de wilaya qui produit 126.000 tonnes par an et emploie 32 travailleurs dans le cadre du res-

pect des normes amies de l'environnement, selon les explications données sur place. Il devra présider la mise en service d'un château d'eau à la cité Chergui dans la commune de Sidi Khaled et y inspecter un projet d'ouvrage d'art avant de tenir une rencontre avec les représentants du mouvement associatif à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle d'Ouled Djellal.

APS

COMMISSION DE LA SANTÉ DU CONSEIL DE LA NATION : UNE MISSION D'INFORMATION À BÉJAÏA

Une mission d'information du Conseil de la nation effectuera du 12 au 15 mars une visite sur le terrain à la wilaya de Béjaïa pour s'enquérir de l'état des secteurs de la santé, du travail et de la solidarité nationale, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement. «Chargée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, et en application des dispositions de l'article 137 (alinéa 2) de la Constitution et les articles 50 et 51 du Règlement intérieur du Conseil de la nation, une mission d'information de la Commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité nationale au Conseil de la nation effectuera, du 12 au 15 mars 2023, une visite dans la wilaya de Béjaïa en vue de s'enquérir de l'état des secteurs de la santé, du travail et de la solidarité nationale », lit-on dans le communiqué. La mission d'information est composée des sénateurs Pr. Habib Douaki, président de la Commission santé, affaires sociales, travail et solidarité nationale et président de la délégation, M. Farid Bessaïeh, vice-président de la Commission, M. Mohamed Amroun, rapporteur de la Commission, Mohamed Khouldi, membre de la Commission, Mokrane Rezki, membre de la Commission, Miloud Dorbane, membre de la Commission, Mohamed Boukrou, membre de la Commission, et Rabah Menaoum, membre de la Commission, conclut la source.

APS

STATIONS THERMALES, DES ATOUTS À EXPLOITER

Intervenant devant les membres du Conseil de la nation, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a souligné les potentialités touristiques dont dispose l'Algérie, notamment dans les domaines thermal et de la thalassothérapie, expliquant : «Ces atouts peuvent ouvrir de nouvelles perspectives dans plusieurs régions en termes de croissance économique, de création de richesse et d'emplois». Hamadi a rappelé que des moyens importants sont déployés pour réhabiliter et moderniser les établissements thermaux en exploitation, pour être au diapason des normes internationales, outre le budget consacré à l'investissement dans les stations thermales traditionnelles». En réponse sur la valorisation des capacités touristiques que recèle la wilaya d'In Salah, le ministre a énuméré les différentes mesures de nature à promouvoir le tourisme saharien sur le plan national et international, et ce, «en application des orientations du président de la République et du plan d'action du gouvernement». Il a précisé que son département s'emploie à «encourager et à développer le tourisme thermal à travers des investissements bien étudiés pour une meilleure exploitation des sources thermales, particulièrement celles réputées pour leurs vertus thérapeutiques». Pour ce faire, a-t-il ajouté, «des sessions de formation sont organisées pour préparer un personnel qualifié, capable d'assurer un service de qualité aux touristes locaux et étrangers et de garantir un environnement favorable à l'investissement en matière de thermalisme». Evoquant la source thermique de Tamesguida à In Salah, le ministre a expliqué qu'elle se distingue par ses eaux à température très élevée et par ses propriétés thérapeutiques. «Elle est inscrite au programme du gouvernement relatif au lancement des investissements au niveau de 20 sources thermales non exploitées et susceptibles de générer des projets d'envergure».

Y.B.

SEAAL : Distribution d'eau 1 jour/2 dans 15 communes à Alger

La Société d'Eau et d'Assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé, dans un communiqué rendu public, que la distribution d'eau se fera un (1) jour sur deux, au niveau de 15 communes de la capitale, et ce, du 11 au 16 mars 2023. SEAAL explique que ce nouveau programme de distribution d'eau est dû à des travaux annuels de maintenance au niveau de la station de dessalement d'eau de mer d'El Hamma, prévus du 11 au 16 mars, avec l'arrêt complet de la production.

LES COMMUNES CONCERNÉES SONT :

Hussein Dey
El Makariya
Birkhadem
Saoula (le centre-ville de la commune)
Ain el Malha et Djenan Sfari
Kouba (Jolie Vue, Garidi et Vieux Kouba)
Bir Mourad Rais (Les Sources)
Bouzaréah
Bologhine
Rais Hamidou
Oued Koriche

La Casbah (Haute Casbah)
Bab El Oued
Réghaia (Chebcheb et les cités Korai-chi)
Bordj El Kiffan (Dergana)
SEAAL a précisé que le retour au programme de distribution habituel se fera à partir du jeudi 16 mars, dès que l'usine de dessalement d'eau de mer d'El-Hamma reprendra sa production avec sa capacité totale de remplissage des réservoirs stratégiques.

R.N.